



FACE AUX TURBULENCES SUR LE MARCHÉ GAZIER
L'UE demande à ses Etats membres de « relancer le dialogue énergétique avec l'Algérie »

P.6



INCENDIES DE FORÊT
Le bilan des victimes s'alourdit

P.4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 23 AOÛT 2022 // N°372 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE ROI MOHAMMED VI TENTE DE FAIRE PRESSION SUR SES ALLIÉS OCCIDENTAUX

Le Sahara occidental, point obsessionnel de la politique étrangère du Maroc

P.3



JACOB COHEN DÉCRIT LA GENÈSE DE SON
 « MAINMISE DU MOSSAD SUR TINGHIR »

« Derrière la présence du Mossad au Maroc, une volonté de peser sur toute la région »

P.3

INCENDIES DE FORÊTS : L'INDEMNISATION

Les agriculteurs seront indemnisés rapidement

P.2

AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AUX ETATS UNIS

Ahmed Boutache rappelé, Mohammed Hanèche prend son poste à Washington

P.2

GENDARMERIE NATIONALE

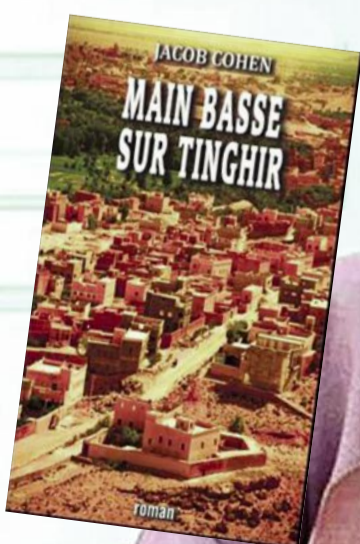
Arrestation de 13 individus suspectés d'avoir un lien avec les derniers incendies

P.2

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie renforce ses outils de contrôle

P.5





AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AUX ETATS UNIS

AHMED BOUTACHE RAPPELÉ, MOHAMMED HANÈCHE PREND SON POSTE À WASHINGTON

Le Gouvernement américain a donné son agrément à la nomination de Mohammed Hanèche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats Unis d'Amérique, indique dimanche 21 août 2022 un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.



Il succède ainsi à Ahmed Boutache qui a été nommé à ce poste il y a dix (10) mois, soit en octobre 2021.

ZELENSKY CRAINT DE "CRUELLES" PROVOCATIONS RUSSES LA SEMAINE PROCHAINE

L'Ukraine célébrera son jour de l'indépendance la semaine prochaine et craint un mouvement russe « particulièrement cruel » dans les prochains jours. Son président, Volodymyr Zelensky craint des frappes russes à l'occasion du 31e anniversaire de l'indépendance du pays.

La Russie pourrait « faire quelque chose de particu-

lièrement dégoûtant » et « cruel » la semaine prochaine en Ukraine, lorsque cette dernière fêtera son jour de l'indépendance, averti samedi soir le président ukrainien Volodymyr Zelensky, peut-on lire dans les colonnes du Point. « La Russie pourrait s'efforcer de faire quelque chose de particulièrement dégoûtant, particulièrement

cruel », a déclaré Volodymyr Zelensky dans son adresse traditionnelle. « Un des objectifs clés de l'ennemi est de nous humilier », de « semer l'abattement, la peur et des conflits », mais « nous devons être suffisamment forts pour résister à toute provocation » et « faire payer les occupants pour leur terreur », a-t-il ajouté.

DÉCOLONISATION

MADRID DEMEURE RESPONSABLE DE LA SITUATION AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Espagne demeure la puissance administrante du territoire du Sahara occidental jusqu'à sa décolonisation en permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination, a affirmé le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah El-Arabi. Dans une déclaration faite

dimanche au quotidien espagnol "El Mundo", le diplomate sahraoui a souligné que "l'Espagne est la puissance administrante du territoire du Sahara occidental jusqu'à sa décolonisation". "Tant que le peuple sahraoui n'a pas exercé son droit à l'autodétermination, Madrid demeurera responsable de cette situation",

a-t-il poursuivi. Le responsable a fustigé également la politique du gouvernement espagnol qui œuvre de manière flagrante à la satisfaction des visées expansionnistes du Maroc en tentant d'imposer l'occupation illégale du Sahara occidental au lieu d'assumer ses responsabilités envers son peuple.

ASSASSINAT DE LA JOURNALISTE ET POLITOLOGUE RUSSE DARIA DOUGUINE, FILLE D'ALEXANDRE DOUGUINE

LA RUSSIE ACCUSE OFFICIELLEMENT L'UKRAINE D'AVOIR PLANIFIÉ L'ATTENTAT

La Russie accuse l'Ukraine d'avoir tué la fille d'un idéologue réputé proche du Kremlin, rapporte une agence de presse russe. Le "meurtre" de Daria Douguine, fille d'Alexandre Douguine, "a été préparé et commis par les services spéciaux ukrainiens", a déclaré le FSB dans un communiqué cité par les



agences russes. Selon la même source, la personne ayant piégé la voiture de

Daria Douguine s'est ensuite enfuie en Estonie. Au volant de la voiture de son père, la politologue et journaliste russe, Daria Douguine, a péri dans l'explosion de l'engin. Selon des proches, c'est Alexandre Douguine, défenseur de l'invasion en Ukraine et proche du Kremlin, qui était visé.

GENDARMERIE NATIONALE

ARRESTATION DE 13 INDIVIDUS SUSPECTÉS D'AVOIR UN LIEN AVEC LES DERNIERS INCENDIES

Dans une déclaration à la chaîne Une de la Radio Algérienne, le chargé de la Communication au Commandement de la Gendarmerie nationale a indiqué, hier, que jusqu'à présent, il a été procédé à l'arrestation de 13 individus suspectés d'avoir une main dans les feux ayant affecté, le 17 août en cours, plusieurs wilayas du nord-est du pays. Abdelkader Bziou a ajouté que quatre des suspects sont originaires de la wilaya d'El-Tarf, une personne de Skikda, un de Jijel, quatre de Batna,

deux de Constantine et un de Tlemcen. La même source ajoute qu'une équipe d'experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui est actuellement sur les lieux des incendies pour les besoins de l'enquête en vue d'en déterminer les causes et origines de ce drame. D'autre part, le travail des enquêteurs se poursuit, ajoute la même source, en coordination avec les différentes instances judiciaires.

INCENDIES DE FORÊTS: L'INDEMNISATION

LES AGRICULTEURS SERONT INDEMNISÉS RAPIDEMENT

L'indemnisation des agriculteurs touchés par les derniers incendies "débutera immédiatement" après réception des rapports des commissions de wilaya qui mènent actuellement l'opération de recensement, a affirmé dimanche à Guelma le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. "Toutes les dispositions organisationnelles nécessaires ont été prises pour l'indemnisation des (agriculteurs) sinistrés des incendies dans les plus brefs délais et dans les meilleures conditions", a déclaré M. Henni à la presse après avoir constaté sur place les dégâts occasionnés par les récents incendies de forêts dans la réserve naturelle de la forêt Béni Salah dans la commune de Bouchegouf, sur les limites administratives des wilayas de Guelma et d'El-Tarf. Le ministre a précisé que l'opération d'indemnisa-



tion, en nature, des agriculteurs sinistrés des localités forestières et rurales touchées par les incendies sera effectuée par "la mobilisation de quatre entreprises économiques relevant du secteur spécialisées dans l'élevage, le matériel d'irrigation agricole, l'entreprise régionale de génie rural et l'assurance agricole des équipe-

ments". L'indemnisation, a-t-il ajouté, concernera les animaux d'élevage (bovins, ovins et caprins), les volailles, les ruches, ainsi que la restauration des structures et bâtiments d'élevage, le matériel agricole d'irrigation, avant de procéder ultérieurement aux actions de plantation des arbres fruitiers et d'oliviers.

FEUX DE FORÊT: LE GROUPE SAIDAL FAIT DON DE MÉDICAMENTS AU PROFIT DES SINISTRÉS

Le Groupe Saidal a fait don d'aides sous forme de médicaments et de fournitures médicales d'une valeur de près de 2 millions Da au Croissant rouge algérien (CRA) destinées aux sinistrés des récents incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas de l'est du pays. Ces aides, octroyées par le Groupe Saidal sous la supervision du ministère de l'Industrie pharmaceutique, sont desti-

nées aux victimes des feux de forêt à Souk Ahras et El Tarf, a fait savoir le directeur de l'unité de production du Groupe public d'El Harrach, Amir Temmam. Selon le même responsable, ces aides consistent en plus de 17.000 unités de médicament, notamment ceux nécessaires pour la prise en charge des victimes des feux de forêt d'une valeur de près de 2 millions Da.

DARMANIN

55 % DES DÉLINQUANTS INTERPELLÉS A MARSEILLE SONT ÉTRANGERS

«Le petit-fils d'immigrés que je suis ne fait pas le lien entre immigration et délinquance» a d'abord répondu le ministre de l'intérieur français, avant de poursuivre tout de même en donnant des chiffres précis : «il serait idiot de ne pas dire qu'il y a une part importante de la délinquance qui vient de personnes immigrées».

Ainsi d'après Gerald Darmanin, «48 % des gens interpellés pour des actes de délinquance à Paris, 55 % à Marseille et 39 % à Lyon sont des étrangers». «Bien sûr que l'étranger n'est pas par nature un

délinquant. Mais il est évident que nous avons un problème de délinquance étrangère» complète-t-il, ajoutant : «un étranger qui commet un acte de délinquance grave doit être expulsé très vite, parce qu'il crache sur le sol qui l'accueille.» Si la surreprésentation des étrangers parmi les détenus en France est bien renseignée, et depuis longtemps, par les services du ministère de la Justice, il est plus rare en revanche que Beauvau communique de telles statistiques concernant la nationalité des personnes interpellées par les forces de l'ordre.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

SAHARA OCCIDENTAL, POINT OBSESSIONNEL DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU ROYAUME

Le roi Mohammed VI exhorte les pays alliés à soutenir le Maroc

Le roi Mohammed VI a demandé samedi un soutien clair aux pays partenaires du Maroc dans le dossier du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole que dispute depuis 1975 le Maroc à ses véritables habitants, les Sahraouis.

Mêlant pression diplomatique à supplique politique, il a exhorté les pays partenaires à "clarifier" leur position sur la question du territoire disputé du Sahara occidental et à le soutenir "sans aucune équivoque".

"Je voudrais adresser un message clair à tout le monde : le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international", a déclaré le roi dans un discours radiotélévisé à l'occasion de la fête dite de la Révolution du roi et du peuple.

« C'est aussi clairement et simplement l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats qu'il établit », a-t-il souligné. « S'agissant de certains pays comptant parmi nos partenaires, traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës, nous attendons qu'ils clarifient et revoient le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque », a averti le souverain chérifien. Ce dernier n'a pas précisé à quels pays s'adressait plus particulièrement son message.

Mais il a salué la position "incontournable" des États-Unis qui ont reconnu la « marocanité » du Sahara occidental sous



la présidence de Donald Trump, une initiative assumée par son successeur Joe Biden. Mohammed VI s'est également félicité du revirement de l'Espagne, et dans une moindre mesure de l'Allemagne, qui se sont ralliées à "l'initiative d'autonomie" sous souveraineté marocaine prônée par Rabat pour régler le conflit du Sahara occidental.

Comme on peut le constater, toute la politique extérieure du Maroc demeure centrée de manière pathologique sur le Sahara occidental, le menant à des compromis criminels, dont il sera le premier à en payer le prix. Déjà toisé de haut par les Africains, très à cheval sur les questions de décolonisation, son ambiguïté sur la Palestine lui éclate sur le visage avec des manifestations dans tout le royaume. Le revirement de l'Espagne ne lui sera pas non plus d'un grand secours. Si Pedro Sanchez est aujourd'hui sur le gril, c'est par la faute justement de son revirement sur la question sahraoui et son conflit larvé avec Alger. Mais aussitôt la parenthèse Sanchez fermée, Madrid saura revenir à une position honorable qui a été toujours la sienne.

L. Med Amine

JACOB COHEN DÉCRIT LA GENÈSE DE SON « MAINISE DU MOSSAD SUR TINGHIR » :

« DERRIÈRE LA PRÉSENCE DU MOSSAD AU MAROC, UNE VOLONTÉ DE PESER SUR TOUTE LA RÉGION »

Dans une vidéo que nous a postée Jacob Cohen, l'écrivain et politologue antisioniste, auteur du « Printemps des sayanim » et de « main-basse du Mossad sur Tinghir », Salem Maataoui, le Dr Salem Ouïhmane (présent surtout pour la traduction du français vers l'arabe) et Jacob Cohen, tous trois Marocains, musulmans et juif, liés par le lien sacré de l'antisionisme, se sont retrouvés pour une vidéo de réinformation. La réunion de ces trois intellectuels, attachés par un même combat, est d'autant plus intéressante à suivre que les thèmes de la discussion, d'une durée d'1 heure 50 minutes, sont d'une brûlante actualité.

Le motif semble être le sionisme galopant qui a totalement déteint sur la démarche officielle des autorités qui ne savent plus où finit le judaïsme et où commence le sionisme, mélange qui a été d'autant plus détonnant qu'il a créé des zones de tensions, voire de turbulences dans tout le royaume.

Maataoui a débuté son propos par égratigner les Marocains qui ne distinguent plus entre sionisme et judaïsme ; d'autant que certains sont en train de mener les gens en bateau en mélangeant les genres, comme ils mélangeront demain, entre antisionisme et antisémitisme, et cela risque d'être une grande catastrophe pour le peuple marocain, qui risque de se réveiller demain, avec des lois qu'il ne comprendra pas et qui vont le submerger dans les abîmes de ce type de mélange de genres. Jacob Cohen, qui

a donné des indications sur son livre sur la palmeraie de Tinghir, est revenu sur le contexte de ce livre, tout en donnant des précisions majeures sur l'avancée du Mossad dans le royaume. Tinghir, où il a séjourné, est une ville du Haut Atlas oriental. Durant son séjour là-bas, juste avant le confinement dû à la propagation planétaire du coronavirus, il a pu constater l'avancée du Mossad dans le royaume. « Dans ce livre, j'ai reconstitué un climat, très réaliste, j'ai imaginé comment et de quelle manière les sionistes s'infiltraient dans ce territoire pour le contrôler et pour pousser certains de leurs objectifs ; généralement, les sionistes avancent à visage masqué : ils viennent avec des prétextes culturels, civilisationnels, religieux, jamais militaires. Ils sont là avec de très bonnes intentions, développer la langue, l'histoire ; mais derrière cette façade il y a autre chose.

« Derrière, en fait, il y a une recherche de comment peser sur la région. Voilà. Autre point important soulevé par Jacob Cohen, la manipulation des Amazighs par les sionistes. Ou pour le moins, leur souhait de les manipuler à travers la crise identitaire. Pour Jacob Cohen, les sionistes méprisent autant les arabes, tous les arabes, sans distinction, que les Berbères, également, qui tentent de manipuler par le biais des liens culturels, humains et civilisationnels, ou par le biais des loges juives, comme le B'naï Brith. « Moi je dis à ces gens, faites attention. Les sionistes méprisent arabes et berbères sans distinction ». Nous aurons l'occasion de revenir sur cette vidéo, qui demeure certes un point de vue d'un écrivain connu pour son engagement contre le sionisme, mais qui est également un point de vue d'un homme d'un courage et d'une probité qui lui ont valu le respect de tout le vaste monde arabo-musulman.

O.F

L'ALGÉRIE CONDAMNE FERMEMENT L'ATTENTAT TERRORISTE EN SOMALIE

L'Algérie a condamné fermement l'attentat terroriste perpétré à Mogadiscio ayant fait plusieurs victimes et blessés parmi les civils se trouvant dans l'hôtel Hayat de la capitale somalienne, indique lundi une déclaration du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger L'Algérie condamne fermement l'attentat terroriste perpétré à Mogadiscio ayant fait plusieurs victimes et blessés parmi les civils se trouvant dans l'hôtel Hayat de la capitale somalienne qui a été ciblée par cet acte répréhensible", lit-on dans la déclaration du ministère. "En cette douloureuse circonstance, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes ainsi que ses vœux de prompt rétablissement aux blessés", ajoute la même source. "Tout en rassurant le gouvernement et le peuple somaliens frères de sa pleine solidarité et de son ferme soutien dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme, l'Algérie réitère son appel à une action vigoureuse aux niveaux régional et international pour prévenir et éradiquer ce fléau dont la propagation accélérée en Afrique constitue une menace directe à la paix et à la sécurité collectives ainsi qu'un obstacle majeur au développement du continent", conclut le texte du ministère. Aps

SECTION AÉROPORTÉE 2022 :

Parcours d'engins de combat et tirs avec armes de bord à Boughar

Le parcours de course de Boughar, dans wilaya de Médéa en 1ère Région Militaire, a abrité, lundi, l'épreuve du "Parcours d'engins de combat et tirs avec armes de bord", et ce dans le cadre des épreuves du Concours Militaire International "Section Aéroportée-2022", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la continuité des compétitions du Concours Militaire International « Section Aéroportée-2022 », le parcours de course de Boughar, dans wilaya de Médéa en 1ère Région Militaire, a abrité ce lundi 22

août 2022, l'épreuve du « Parcours d'engins de combat et tirs avec armes de bord », précise la même source. Cette épreuve a vu la participation de cinq (05) pays, à savoir: l'Algérie, la Chine, la Biélorussie, l'Ouzbékistan et le Venezuela, où chaque équipe participe avec trois engins sur une distance de 3220 mètres parsemée d'obstacles avec tirs par armes de bord. « Le classement des équipes se fait sur la base du temps nécessaire aux trois engins pour parfaire le parcours ainsi que la précision des tirs », conclut le communiqué du MDN.

Aps



INCENDIES DE FORÊT

Le bilan des victimes s'alourdit



« Toutes les mesures organisationnelles nécessaires ont été prises pour indemniser les personnes sinistrées des incendies dans les meilleurs délais et dans de bonnes conditions »

Par Youcef Salami

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL LE SOULIGNE : ALGÉRIE POSTE : LE PROCESSUS A ÉTÉ ENTREPRIS POUR MODERNISER SES SERVICES

Tout en indiquant que « l'Algérie s'engage également à soutenir le secteur postal, qui joue un rôle vital dans la vie quotidienne du citoyen et à l'accompagner dans son processus numérique qu'il a entrepris il y a des années afin de moderniser ses services », le directeur général d'Algérie poste, Louai Zaïdi, est également revenu, à l'occasion de son passage à l'émission matinale de la télévision nationale, sur les objectifs stratégiques de l'entreprise, ainsi que sur les acquis réalisés jusque-là. En effet, concernant le déploiement d'Algérie poste à travers le pays, Zaïdi a indiqué : « Algérie poste, une institution citoyenne, rassemble toutes les catégories sociales qui vont du retraité à l'étudiant en passant par le commerçant et le chômeur. » « Et toutes ces franges de la société, sans distinction, ne peuvent se passer des services d'Algérie poste », a-t-il indiqué en précisant que « l'objectif essentiel de l'entreprise est de fournir des prestations de qualité à ses clients », soulignant : le nombre de comptes courants postaux est estimé à plus de 25 millions, Algérie poste est une institution qui offre ses services à une partie significative de la population algérienne ». RN

LARSANI, DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE À L'ASA
« UN SYSTÈME DE PRÉVISION DES INCENDIES MIS EN PLACE »



Le directeur de la coopération internationale à l'Agence spatiale algérienne, Abdeldjalil Larsani, a indiqué que l'agence a mis en place un système de prévision des incendies et de détermination des zones les plus vulnérables, car ce système est basé sur un réseau d'informations géographiques, des images et des cartes. Selon lui, l'utilisation des nouvelles technologies et des images satellitaires contribue à accroître l'efficacité et l'efficacité du plan national de prévention des incendies de forêt. Larsani a ajouté, dans une intervention sur la chaîne I de la radio algérienne, que le travail de l'agence se renforce pendant et après le déclenchement des incendies pour fournir un système d'information précis aux autorités compétentes pour aider à la prise de décision en s'appuyant sur les satellites algériens ALSat 1 et ALSAT 2 pour localiser les incendies et les zones endommagées. RN

Le nombre des victimes qui ont péri dans les incendies a augmenté. Selon le chargé de la communication du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf, le dernier bilan publié fait état de 36 morts. La protection civile avait indiqué, jeudi dernier, que les feux de forêt ont fait 30 victimes et plus d'une centaine de blessés et de disparus. Par ailleurs, les incendies ont réduit en cendres des milliers d'hectares de forêt. Les habitants de la région font ainsi face à un spectacle de désolation. Quelles sont les causes à l'origine des incendies ? Le chargé de communication à la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelkader Beziou, a révélé l'arrestation de treize individus suspectés d'être impliqués dans les derniers incendies ayant ravagés plusieurs wilaya de l'Est du pays. Les mis en cause ont été interpellés dans les wilayas de Traf, de Batna, de Skikda, de Jijel, de Constantine et de Tlemcen. Abdelkader Beziou a également affirmé que les enquêtes se poursuivent afin de déterminer les causes exactes de ces actes incendiaires, ayant fait 44 morts dont 36 dans la wilaya de Tarf. Les unités de la Gendarmerie nationale, appuyées par les experts de l'annexe de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) de la Gendarmerie nationale au niveau du 5e Commandement régional de Constantine, continuent d'enquêter sur les causes des feux enregistrés dans certaines wilayas du pays le 17 août dernier, a indiqué vendredi denier un communiqué du commandement. Dans une conférence de presse qu'il a animée hier, le wali d'El-Tarf a fourni quelques détails sur les incendies ayant affectée la région, expliquant : « la panique, qui s'est emparée des visiteurs du parc animalier à

l'approche des feux a contribué au bilan des morts lourds enregistré dans la wilaya. Les gens ont pris la fuite pour trouver un abri sûr, formant des embouteillages de 15 h à 22h. Les pertes humaines et matérielles sont énormes ». Et d'ajouter : « Je ne peux pas avancer un bilan définitif avant que les équipes sur le terrain ne terminent la mission dont elles sont investies. Quatorze morts comptent parmi les résidents de la ville et les autres sont des estivants venus des autres wilayas visiter le parc animalier de Brabta d'El-Kala. Il y a eu 173 blessés, pris en charge dans les différents établissements hospitaliers, dont certains ont regagné leurs familles ». Par ailleurs, la Protection civile a fait état, dimanche, 21 août, dans un communiqué, de l'extinction de 31 incendies au cours des dernières 24 heures. Ces incendies de forêts et récoltes ont été éteints à travers les wilayas de Chlef, Batna, Blida, El Tarf, Bejaïa, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Guelma, Sétif, Skikda, Médéa, Boumerdes, Bordj Bou Arreridj. Ces incendies ont touché trois forêts et autant de maquis, 22 broussailles ainsi que 5 récoltes ayant causé des pertes estimées à un hectare de forêt, 3 hectares de maquis, 16 hectares de broussailles, 318 bottes de foin, 468 arbres fruitiers et 13 palmiers. L'Etat va évaluer les dégâts afin d'octroyer des indemnités pour les pertes occasionnées, comme cela a été évoqué par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, depuis la wilaya de Guelma où il a effectué une visite de travail pour s'enquérir de la situation. M. Henni a fait savoir que l'indemnisation des agriculteurs et des citoyens touchés par les incendies commencera immédiatement après l'élaboration des rapports par les commissions de

wilayas, des structures mises en place en vue de recenser les pertes matérielles dans les zones sinistrées.

DES ENTREPRISES PUBLIQUES SE JOIGNENT AUX EFFORTS DESTINÉS A AIDER LES SINISTRÉS

Le ministre a ajouté : « toutes les mesures organisationnelles nécessaires ont été prises pour indemniser les personnes sinistrées des incendies dans les meilleurs délais et dans de bonnes conditions ». Il a précisé que l'Etat s'appuiera sur quatre institutions affiliées au secteur agricole pour l'indemnisation. Des institutions spécialisées dans l'élevage, le matériel agricole et d'irrigation ainsi que l'entreprise régionale du Génie rural et l'assurance agricole, confirmant par-là que l'indemnisation comprendra une compensation financière, des animaux (moutons, vaches, chèvres, ruches et volaille) en plus de la restauration des structures et des bâtiments pour l'élevage et la fourniture des équipements agricoles. Le ministre n'a pas écarté également le recours à d'autres formes d'aide comme la fourniture du fourrage pendant une période déterminée et le lancement du reboisement à la mi-octobre prochain. Il a renouvelé l'engagement de l'Etat à fournir aux personnes touchées par les incendies toutes l'aide nécessaire afin de leur permettre de rétablir leurs activités agricoles. Au-delà des efforts consentis par les différentes institutions, les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, sont appelées également à contribuer à la solidarité. Fidèle à ses engagements citoyens, le Groupe Saïdal a déjà fait don d'aides sous forme de médicaments et de fournitures médicales d'une valeur de près de deux millions de dinars destinées aux sinistrés des récents incendies de forêt. Cette opération de

solidarité, dont le coup d'envoi a été donné à partir de l'unité de production d'El Harrach à destination de Souk Ahras, où le CRA s'est chargé de la distribution des dons, « est la première du genre au vu de son caractère urgent », a expliqué le directeur de l'unité de production du Groupe public d'El Harrach, Amir Temmam, soulignant qu'elle sera suivie d'autres opérations très prochainement. Il s'agit de plus de 17.000 unités de médicament, notamment ceux nécessaires pour la prise en charge des victimes des feux de forêt. Octroyées sous la supervision du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ces dons « sont destinés aux victimes des feux de forêt à Souk Ahras et El Tarf », a fait savoir le même responsable. Pour sa part, la représentante du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Imene Belabbes, a mis en avant cette initiative, relevant que le ministère avait effectué plusieurs procédures d'urgence compte tenu de la situation que connaît certaines wilayas de l'est du pays ayant enregistré des feux de forêt. « Le ministère a tenu plusieurs réunions avec les entreprises pharmaceutiques publiques et privées dans le souci de fournir des médicaments et des fournitures médicales aux sinistrés », a-t-elle indiqué. Sonatrach, de son côté, a annoncé, dans un communiqué rendu public, la mobilisation de ses moyens pour porter soutien aux populations touchées. Son PDG, M Toufik Hakkar, a commencé par présenter, au nom de tous les travailleurs de la société, ses sincères condoléances aux familles des victimes des incendies, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Il a ensuite annoncé la mobilisation du groupe Sonatrach et de ses filières pour s'associer aux efforts déployés par l'Etat. **YS**

L'arrêté conjoint entre les ministères de la Défense nationale, des Finances, de la Justice et de l'Intérieur donne compétence à chaque cellule pour se faire assister par des experts

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie renforce ses outils de contrôle

Un arrêté ministériel conjoint a été publié, dans le dernier numéro du Journal officiel. Il définit le nombre, la composition, les missions et les modalités des cellules de travail techniques sectorielles de sous-comité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'arrêté prévoit que le sous-comité soit doté de cinq cellules techniques de travail, dans le cadre de l'élaboration de la carte nationale d'identification des risques du blanchiment et de financement du terrorisme et les secteurs qui peuvent être touchés... La première cellule, dirigée par un représentant du ministère des Finances, est chargée d'identifier les secteurs et les domaines qui présentent des risques élevés ou faibles de blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme. La deuxième cellule proposera toute mesure appropriée pour réduire les risques d'utilisation des technologies modernes ou des services financiers virtuels dans les opérations de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, identifiera les faiblesses et évaluera les risques de blanchiment de

capitaux provenant de transactions électroniques ou de financement du terrorisme réalisées par transactions ou services électroniques qui utilisent des technologies modernes, en particulier liés aux jeux et aux paris. La troisième cellule a été chargée d'établir une liste des crimes générateurs de profit conformément aux recommandations émises par les instances régionales et internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, d'identifier les méthodes utilisées pour commettre ces crimes et d'identifier menaces dans le domaine du blanchiment d'argent ainsi que des menaces occasionnelles. La quatrième cellule déterminera la carte et les canaux utilisés pour transférer les capitaux illicites vers et depuis le territoire national. Elle contribuera à identifier les organisations terroristes actives et les entités qui collectent des fonds et soutiennent le terrorisme, et proposera une approche basée sur les risques, afin de renforcer les procédures existantes, notamment les enquêtes financières et la saisie ou le



gel des fonds. L'arrêté conjoint entre les ministères de la Défense nationale, des Finances, de la Justice et de l'Intérieur donne compétence à chaque cellule

pour se faire assister par des experts et des représentants des autorités de contrôle et de contrôle des professions non financières. **YB**

CHINE-AFRIQUE :

Les échanges commerciaux atteignent 137,4 milliards de dollars

Les échanges commerciaux se portent bien. Après le record de 254 milliards de dollars enregistré en 2021, ils maintiennent une croissance haussière. En termes chiffrés, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint 137,4 milliards de dollars au premier semestre 2022, en hausse de 16,6% par rapport à la même période de 2021, selon des données publiées par l'administration générale de la Douane chinoise. Entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année en cours, les importations chinoises en provenance d'Afrique ont augmenté de 19,1% en glissement annuel pour s'établir à 60,6 milliards de dollars. Durant la même période, les exportations de la Chine vers le

continent africain se sont, quant à elles, chiffrées à 76,8 milliards de dollars. Ce qui représente une hausse de 14,7% sur un an. Selon la Douane chinoise, la croissance du commerce bilatéral sino-africain a été plus rapide durant le premier trimestre 2022.

Au cours du deuxième trimestre, les échanges commerciaux sino-africains ont pâti des perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la politique «zéro Covid-19» de Pékin, qui s'est notamment traduite par la fermeture des ports chinois et le verrouillage total de la province de Shanghai. La fermeture du port sud-africain de Durban par lequel transitent près de 20% des

échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine, en raison des sévères inondations qui ont frappé l'Afrique du Sud, a également eu un impact négatif sur le commerce sino-africain au second trimestre. L'embellie enregistrée durant le premier semestre 2022 découle essentiellement de la hausse des cours des matières premières, dont le géant asiatique est un grand consommateur.

La plupart des exportations chinoises vers l'Afrique sont des produits finis (textile, machines, électronique, etc.) tandis que les exportations africaines vers l'Empire du Milieu sont dominées par les matières premières et les produits non transformés, d'où un excédent com-

mercial en faveur de la Chine. En 2021, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique avaient enregistré une hausse de 35,3% en glissement annuel pour s'établir à 254,3 milliards de dollars. En tant que premier partenaire commercial de l'Afrique depuis plus de 10 années consécutives, la Chine s'efforce d'élargir sa coopération en matière de commerce électronique avec le continent, en ouvrant une nouvelle voie permettant aux produits africains d'entrer sur le marché chinois. Dans ce sens, un festival d'achats en ligne avait été organisé en Chine du 28 avril au 12 mai dernier et qui avait présenté plus de 200 variétés de produits provenant de plus de 20 pays africains. **YB**

DOUANES :

PRÈS DE 1700 KG DE BIJOUX EN ARGENT SAISIS À ALGER

Les services de l'inspection divisionnaire des Douanes « Alger-Commerce », relevant territorialement de la direction régionale des douanes « Alger-port » ont saisi, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, près de 1.700 kg de bijoux faits d'argent de haute qualité et six conteneurs de produits de beauté et de compléments alimentaires. « Dans le cadre des efforts consentis par les services douaniers sur le terrain, et déployés dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, les services de l'inspection divisionnaire des Douanes 'Alger-Commerce', relevant territorialement de la direction régionale des douanes 'Alger-port' ont réussi à saisir 1.692,02 kg de bijoux en argent haut de gamme, quatre conteneurs de produits de beauté et d'hygiène d'une valeur de 150.426.966,43 DA, et deux conteneurs de compléments alimentaires d'une valeur de 59.409.365,02 DA », détaille un communiqué des Douanes publié hier sur Facebook. **RN**

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Les questions régionales et internationales passées en revue

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu hier un appel téléphonique de son homologue allemande, Mme Annalena Baerbock. Le ministère des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué rendu public, que «la ministre Baerbock a tenu à exprimer les condoléances et la solidarité de son pays avec l'Algérie suite aux feux de forêt enregistrés dans des wilayas du nord-est du pays et qui ont fait plusieurs victimes». L'entretien téléphonique a été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'examiner les perspectives de leur renforcement à la faveur de la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays. Ainsi, il a été convenu d'insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de la coopération

bilatérale et d'œuvrer au raffermissement du partenariat économique dans les secteurs traditionnels et nouveaux, y compris celui des énergies renouvelables. Par ailleurs, abordant les questions d'actualité aux niveaux régional et international, les deux ministres se sont mis d'accord pour intensifier le dialogue politique à tous les niveaux et favoriser l'échange de visites dans l'objectif de consolider davantage les convergences des positions de principe adoptées par les deux pays. Enfin, les chefs de la diplomatie des deux pays ont convenu « de mettre à profit les prochaines échéances bilatérales et multilatérales en vue de maintenir la concertation et la coordination sur l'ensemble des questions d'intérêt commun », conclut le communiqué. **RN**



TRANSPORT FERROVIAIRE

Les déraillements et les ensablements à l'étude

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji a présidé hier une réunion consacrée aux phénomènes de déraillement des trains et d'ensablement des voies ferrées.

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji a présidé, hier une réunion en présence de cadres du ministère et du directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et nombre de cadres de cette entreprise", précise un communiqué du ministère, relevant que la "réunion a été consacrée aux phénomènes de déraillement des trains et d'ensablement des voies ferrées dans les régions sahariennes". Le ministre a abordé les conséquences de ces phénomènes qui "prennent des proportions inquiétantes et se reproduisent fréquemment, avec des incidences sur le transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que sur l'activité et les performances de la SNTF", a ajouté la même source. Le DG de la SNTF a présenté un exposé montrant les principaux facteurs à l'origine de la récurrence des phénomènes de déraillement des trains et d'ensablement des voies ferrées dans certaines régions sahariennes. L'exposé a



également porté sur les charges découlant des travaux de maintenance et d'entretien du réseau, et les procédures enga-

gées dans ce sens à la charge de l'entreprise ou à travers les aides de l'Etat. S'en est suivi un débat entre les différentes par-

ties au terme duquel le ministre a demandé au DG de la SNTF l'élaboration d'un rapport détaillé sur les dimen-

sions et causes de ces phénomènes, la longueur du réseau à entretenir et à réhabiliter, et ce, dans le cadre d'un programme d'urgence à soumettre au gouvernement dans les plus brefs délais, a conclu la même source. bnll faut reconnaître que le phénomène, des déraillements est devenu récurrent ces derniers mois. L'on se rappelle du train transportant du gasoil a déraillé il ya une quinzaine de jours dans la commune d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) provoquant le renversement de deux wagons citernes, sans déplorer des dégâts humains. Le train reliant Ain M'lila (Oum El Bouaghi) à la wilaya de Tébessa, composé de huit (8) wagons citerne transportant du gasoil, a déraillé près du point kilométrage 46, provoquant le renversement de deux wagons citernes et la fuite d'une quantité de gasoil, a précisé la Protection civile. Le ministre a donné, il y a près d'un mois, des instructions sur la nécessité de déterminer les mesures à même d'éradiquer le phénomène du déraillement des trains et de l'ensablement des voies ferrées, ainsi que les exigences qui en sont indispensables, indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de travail présidée par le ministre des Transports, tenue en juillet en présence des cadres de l'administration centrale et des cadres gestionnaires de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). **Badreddine K**

A CAUSE DES FERMETURES RUSSES

Le prix du gaz explose

Les prix du gaz naturel poursuivaient leur bond, toujours propulsés par les nouvelles d'interruption momentanée des livraisons de gaz russe via Nord Stream 1, ravivant les craintes que la crise énergétique en Europe s'aggrave. Vers 11h50, le TTF néerlandais, référence du marché européen du gaz naturel, s'échangeait à 280 euros le mégawattheure (MWh), en hausse de près de 14%. Plus tôt dans la séance, ils étaient montés à près de 293 euros, un niveau plus vu depuis les séances très volatiles des premières semaines de l'invasion russe de l'Ukraine mi-mars. Le géant gazier russe Gazprom a annoncé vendredi que ses livraisons de gaz russe à l'Europe par le gazoduc Nord Stream 1 seraient interrompues pendant trois jours, du 31 août au 2 septembre, pour des raisons de « maintenance ». Une « tentative évidente d'exploiter la dépendance de l'Europe au gaz russe », selon Ludwig Möhring, directeur de l'Association des producteurs

allemands de pétrole, gaz et de la géothermie (BVEG). Si « en soi, une brève fermeture du gazoduc ne ferait pas une grande différence », Ludwig Möhring explique que cette nouvelle met en lumière deux risques: que la Russie « prétende à tort qu'elle ne peut pas rouvrir le gazoduc », ou qu'elle ferme ses autres gazoducs approvisionnant l'Europe. « Les prix du gaz naturel sont maintenant si extrêmes, tant en termes de prix que de volatilité, que nous risquons de voir les acteurs du marché se retirer et que les prix pourraient alors se situer n'importe où, sans grande signification », affirme Bjarne Schieldrop, analyste chez Seb. Il prédit une situation énergétique « extrêmement difficile » en Europe cet hiver, arguant que la Russie pourrait jouer « le tout pour le tout » en faisant encore baisser les exportations de gaz naturel, en particulier à « chaque fois que les prévisions météorologiques seront vraiment froides ». En comparaison des prix extrêmes du gaz naturel et de

l'électricité en Europe, le brut semble désormais « exceptionnellement bon marché », relève également l'analyste. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du brut en Europe, pour livraison en octobre perdait 0,78% à 95,97 dollars hier vers 11h50. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, baissait quant à lui de 1,11%, à 89,76 dollars. La crise énergétique actuelle « n'a pas réussi à dissiper les craintes persistantes d'une récession qui affecterait la demande », commente Stephen Brennock, analyste pour PVM Energy. « Un vieil ennemi est de retour », note M. Brennock. « Après avoir été sur la sellette pendant près d'un mois, le dollar américain est de nouveau en hausse », pesant ainsi sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises. Si cette hausse du dollar se poursuit sur la fin d'année, elle pourrait plafonner les prix du brut, souligne l'analyste. **AFP**

GAZ

L'UE PRIVILÉGIE LE DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE AVEC L'ALGÉRIE

La menace réelle que Poutine fait peser sur l'Europe à travers une coupure totale de l'approvisionnement en gaz russe oblige l'UE à rechercher des alternatives. La tension énergétique que connaît l'Europe a conduit l'UE à ordonner aux États membres de « relancer le dialogue énergétique avec l'Algérie », a rapporté le quotidien espagnol Libremercado. Bruxelles veut à tout prix des sources de gaz face à la menace d'une coupure totale de l'approvisionnement de la Russie. L'Italie est le pays le plus avancé dans ces relations avec l'ancien partenaire espagnol et envisage de développer des gazoducs pour acheminer ce gaz vers l'Europe. La mesure fait partie du plan REPowerEU. L'Europe veut « construire des associations à long terme mutuellement bénéfiques, promouvant les énergies renouvelables et augmentant l'efficacité énergétique dans le monde entier et coopérant dans les technologies vertes et l'innovation », selon le même

média. En outre, « la nouvelle plateforme énergétique de l'UE jouera un rôle clé dans la mutualisation de la demande, la coordination de l'utilisation des infrastructures, la négociation avec les partenaires internationaux et la préparation d'achats conjoints de gaz et d'hydrogène ». Sur la base de tout cela, une série d'actions « seront développées. La première consiste en l'augmentation des livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) depuis les Etats-Unis et le Canada et par gazoduc et GNL depuis la Norvège ». La deuxième action consiste à « intensifier la coopération avec l'Azerbaïdjan, en particulier dans le corridor gazier sud ». La troisième est de parvenir à « des accords politiques avec des fournisseurs de gaz tels que l'Égypte et Israël pour augmenter l'approvisionnement en GNL ». Dans le quatrième point il y a toute une leçon pour Pedro Sánchez : « Relancer le dialogue énergétique avec l'Algérie ». **R.E**

BOUMERDÈS

Affluence continue de jeunes estivants à la cité universitaire de Zemmouri

Le coût d'une chambre double au niveau de la résidence, située à proximité du littoral de Zemmouri El Bahri, a été fixé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à 1700 DA/nuitée et 12.000 DA/semaine, en demi-pension (petit-déjeuner et dîner).

La résidence universitaire 2000 lits de Zemmouri El Bahri, à l'est de Boumerdès, enregistre une affluence de plus en plus importante de jeunes estivants issus des quatre coins du pays séduits par l'initiative du Club Touring Voyages Algérie, première du genre au niveau national, visant la promotion du tourisme interne à travers l'implication des établissements universitaires, et ce, à des prix compétitifs. Près de 400 réservations ont été ainsi enregistrées au niveau de la résidence universitaire

2000 lits de Zemmouri El Bahri depuis le début du mois d'août. La demande au début de l'initiative était timide, avant d'augmenter crescendo grâce la médiation de l'opération ce qui a entraîné une hausse des réservations devenues quasi quotidiennes et provenant de toutes les wilayas du pays", a indiqué à l'APS le représentant du Club Touring Voyages Algérie, chargé de l'organisation, en collaboration avec l'Office national du tourisme (ONT), Tahraoui Noureddine. Il a expliqué que la durée des

réservations, effectuées par les jeunes estivants (tous de sexe masculin et âgés de plus de 18 ans) est de deux (2) à six (6) nuitées, observant que "les prix compétitifs en plus de la qualité de l'accueil, notamment l'hygiène, la restauration et les prestations offertes, ont fait que la majorité des jeunes estivants ont prolongé leur séjour". Le coût d'une chambre double au niveau de la résidence, située à proximité du littoral de Zemmouri El Bahri, a été fixé par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, à 1700 DA/nuitée et 12.000 DA/semaine, en demi pension (petit déjeuner et dîner). Et d'assurer s'attendre à une "hausse des réservations au niveau de la résidence au cours des prochains jours", un grand nombre de jeunes préférant prendre leurs vacances d'été à cette période. Concernant la possibilité d'élargir l'opération à d'autres résidences universitaires de la wilaya, notamment la résidence universitaire de Boudouaou, le responsable a indiqué que "ce n'est pas à l'ordre du jour". "Nous allons nous contenter de la résidence de Zemmouri El Bahri cette année", a-t-il déclaré, évoquant toutefois la "possibilité de généraliser l'expérience la saison prochaine, après évaluation". Des jeunes issus de différentes wilayas rencontrés lors d'une tournée au niveau de la résidence, ont exprimé leur "satisfaction" à l'égard de l'initiative. Selon eux, mettre à leur disposition ce type d'établissement avec une organisation à la hauteur des attentes, notamment pour ce qui de la restauration et des loisirs, leur a permis de passer des vacances agréables. Les jeunes Hocine d'Ouargla, Abdelkader d'Oued Souf et Nadji de Bechar se sont dits "très heureux" et "satisfaits" de leur séjour, souhaitant voir de telles initiatives "renouvelées la saison prochaine et

élargies pour en faire profiter le plus grand nombre de jeunes, notamment les étudiants".

ORGANISATION ET PRESTATIONS À LA HAUTEUR

Depuis son lancement le 1er août dernier, en présence des représentants de différents secteurs concernés, les organisateurs de l'opération ont veillé à assurer aux clients de l'établissement universitaire des prestations à la hauteur de leurs aspirations. Les responsables en charge de la résidence universitaire de Zemmouri ont tout mis en œuvre pour assurer un bon accueil aux clients ayant effectué leurs réservations au niveau de 35 agences de tourisme relevant de l'Office national du tourisme (ONT) et du Club Touring Voyages Algérie, ou via la plateforme numérique mise en place à cet effet. L'opération a débuté par la mise à disposition des estivants 400 lits répartis entre deux blocs, avec la possibilité de revoir ce nombre à la hausse, en fonction de la demande exprimée. Il est aussi proposé aux vacanciers des sorties en mer, en plus d'un programme touristique englobant des balades en forêt, dans des parcs et des plages de la région et d'autres wilayas. Cette expérience pilote s'inscrit dans le cadre de la convention signée récemment entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à exploiter les résidences universitaires durant la saison estivale en les mettant à la disposition de l'Office national du tourisme et du Club Touring Voyages Algérie. La convention a notamment pour objectif de promouvoir le tourisme interne en assurant une offre touristique diversifiée à des prix étudiés et à la portée des familles et des jeunes. Les citoyens auront ainsi l'opportunité de passer des vacances à des prix compétitifs. APS



MÉDÉA

Trois écoles seront dotées de tablettes numériques

En préparation de la rentrée scolaire 2022/2023, le chef de daïra de Chellala Laadhaoura, Messaoud Guemama, a visité les trois écoles primaires modèles de la daïra qui ont bénéficié cette année de l'enseignement avec les tablettes numériques comme première étape, avant que la technologie soit ensuite généralisée au reste des écoles primaires. Selon la cellule de communication de la wilaya, «le chef de daïra a donné des consignes strictes en présence des maires des communes qui sont

concernées par l'opération afin d'assurer ces tablettes avant la rentrée scolaire, en plus de placer des portes en fer pour les classes concernées, placer des fenêtres en fer et garantir la sécurité permanente pour ces écoles avec la mise à disposition de caméras de surveillance et de tiroirs pour les tablettes numériques et les livres». Guemama a indiqué, dans ce sens, que «cette opération intervient en application des instructions du wali de Médéa afin de lever les réserves relatives au renforcement du gardiennage des écoles ainsi que la garantie de la sécurité à l'intérieur de ces écoles. Il s'agit également d'alléger les cartables des élèves, en application des instructions du président de la République».

R.R.

CONSTANTINE

DÉPART DE CARAVANES DE SOLIDARITÉ VERS LES WILAYAS TOUCHÉES PAR LES INCENDIES DE FORÊT

Plusieurs caravanes de solidarité transportant des aides humanitaires se sont dirigées dimanche à partir de Constantine à destination des wilayas d'El-Tarf et de Souk Ahras touchées par les incendies de forêts, à l'initiative du mouvement associatif local, a appris l'APS des organisateurs. Il s'agit de plusieurs caravanes chargées de produits pharmaceutiques, des produits alimentaires de large consommation, des couvertures et des effets vestimentaires, entre autres, organisées par plusieurs associations locales et des citoyens, dans l'objectif de venir en aide aux populations des zones sinistrées par les feux de forêt dans ces deux wilayas, explique-t-on de même source. "Nous sommes depuis les premières heures du déclenchement des incendies de forêts au côté des habitants des régions sinistrées, dans un élan de solidarité, dont l'ampleur se multiplie et la cadence s'intensifie à chaque circonstance difficile que traverse le pays", a affirmé Mohamed Lakehal, président de la commission sociale de l'association El-Islah oua El-Irhad, initiatrice de cette action de solidarité. Le même responsable a indiqué qu'une opération similaire avait été organisée vendredi dernier par les membres de la même association dans le but de couvrir les besoins notamment des structures de santé en matière de médicaments. Une caravane similaire a pris la route vers la wilaya d'El-Tarf à partir

de la commune d'Ain Smara (Sud-Ouest de Constantine), à l'initiative de l'association locale "Daâoui El-Khir", a révélé son président Lokman Azzizi. Chargée principalement de différents produits pharmaceutiques et équipements médicaux, d'eau minérale, matelas, couvertures, effets vestimentaires, la caravane est destinée aux zones d'ombre et montagneuses touchées par les incendies de forêts, a-t-il poursuivi, ajoutant que des actions de collecte d'aides humanitaires ont été entamées pour une seconde opération au profit des sinistrés de la wilaya de Souk Ahras. En outre, des efforts se poursuivent dans la même wilaya à l'initiative des associations à caractère humanitaires et social à l'instar des associations "Kafil El-Yatim" et "El-Ihsane" pour renforcer les caravanes de solidarité en aides humanitaires au profit des populations des zones sinistrées. D'autre part, de nombreux citoyens bénévoles des cités Boudraâ Salah et des frères Abbas de la ville de Constantine se sont mobilisés dimanche pour contribuer au soutien des familles victimes des feux de forêts déclenchés à El-Kala (El-Tarf) et Souk Ahras. Six (6) autres fourgons transportant des aides humanitaires notamment des médicaments anti brûlures sont partis à destination des wilayas d'El-Tarf et de Souk Aras, a indiqué un membre de ce groupe de volontaires.

R.R.

Par Khaled CHEBLI
Chercheur universitaire en droit
constitutionnel et affaires parlementaires
Membre du Laboratoire de recherche en
droit, urbanisme et environnement à la
Faculté de droit, université Badji-Moktar,
Annaba.

Sommes-nous en face d'une vraie mutation des règles générales régissant l'investissement en Algérie, ou sommes-nous seulement devant une simple reformulation des précédents dispositifs juridiques ?

L'étude du degré d'adaptabilité du climat des investissements en Algérie demeure conditionnée par la vérification du degré d'adaptabilité de l'écosystème juridique et la capacité de ce dernier d'impacter le cours des événements; dès lors que l'investissement puise sa source de l'excédent économique, dans un cadre social soumis à une organisation bien déterminée émanant des règles d'une philosophie politique définissant les pratiques de la société.

L'investissement demeure, en ce sens, le socle sur lequel s'articulent les productivités ciblées, créatrices d'aspects compétitifs débouchant sur des politiques d'exportation. L'investissement constitue également une somme d'amenées de forces technologiques, dynamisant le marché de l'emploi par le pourvoi des postes y afférents, et une source intarissable compensatrice du déficit de l'économie locale et de la garantie des surplus dans les ratios de croissance du produit intérieur brut. A la lumière de ce qui précède, une question, qui a tant tarabudé l'esprit des uns et des autres, taraude le notre aussi : les IDE sont-ils profitables à l'économie ou ne font-ils que générer subordination et sous-développement ?

La nouvelle loi relative à l'investissement porte en son essence de nouveaux enjeux pour l'économie algérienne, sur lequel mise le pouvoir actuel pour dynamiser les investissements locaux et étrangers et libérer l'esprit d'initiative, à même d'atteindre une croissance durable.

Le Conseil des ministres du 19 mai 2022, au cours duquel a été approuvée l'avant-projet de loi relative à la promotion de l'investissement présenté par le ministre de l'Industrie, M.Ahmed Zeghdar, a, dans son communiqué, révélé que ce projet comporte une batterie de mesures mettant à exécution quelques-uns des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dont ceux liés à l'amélioration du climat d'affaires et des investissements, à la libération des initiatives et la diversification de l'économie nationale, dans une vision empreinte de globalité et de stabilité.

La nouvelle loi relative à l'investissement, vise, entre autres, l'ajustement des déséquilibres relevés dans la loi n° 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, notamment la dé-bureaucratisation, la mise en place des conditions objectives de transparence, d'équité entre les opérateurs économiques et d'incitation des investissements étrangers (I.D.E).

Dans cette modeste contribution, nous nous attelons à donner une lecture sur le niveau de cohérence entre le discours politique et le contenu du nouveau dispositif légal relatif présenté à l'examen des deux Chambres du parlement (adopté par l'Assemblée populaire nationale), en tentant de l'enrichir par des propositions et des recommandations

appropriées, et répondre à cette problématique de taille, déjà soulevée, ci-dessus ; à savoir : Sommes-nous face à une vraie mutation régissant les règles générales d'investissement en Algérie, ou il s'agit seulement d'une simple reformulation de précédents dispositifs juridiques et réglementaires ?

I-Premièrement : Contexte et antécédents

Depuis l'indépendance, l'économie nationale s'est basée sur la rente énergétique, ne recourant nullement à des politiques économiques performantes assurant le décollage escompté. Les pouvoirs successifs, notamment celui du défunt Président Abdelaziz Bouteflika (1999-2019), ont préféré maintenir ce statu quo, qui a malheureusement abouti à des problématiques encore plus complexes, accentuées par une démographie galopante (45 millions d'habitants), l'évaporation des réserves de changes (200 milliards de dollars en 2013 à 42 milliards de dollars en 2019), et la hausse du chômage, notamment dans le milieu des jeunes et des diplômés.

Ce sont là, autant de facteurs ayant contribué au tarissement des ressources financières de l'Etat, qui devraient inciter les décideurs à agir d'une manière efficace et réfléchie, afin de saisir la courbe ascendante des prix des hydrocarbures et mettre en œuvre une stratégie économique aux repères bien définies et non un champ procédural conjoncturel.

Le recours à l'investissement est reconnu comme une délivrance des crises passées, celles issues des mutations touchant les infrastructures économiques et les structures de la production.

La situation indésirable atteinte par l'investissement est une conséquence de turbulences financières et législatives, car les lois régissant l'investissement sont conditionnés par les aléas du budget de l'Etat ; lorsque ce dernier est au vert, il est recouru à des restrictions draconiennes envers les investisseurs étrangers, mais lorsque la crise financière issue de la baisse des prix des hydrocarbures pointe son nez, le pouvoir ouvre grandes ses portes aux investisseurs.

Il est donc préférable afin de réaliser un écosystème favorable à l'essor de l'investissement, de réussir un équilibre entre les textes de lois régissant l'investissement, car il n'est admissible d'offrir une garantie constitutionnelle à travers une liberté d'investir contenue dans la réforme constitutionnelle, d'un côté, instaurer des mesures improvisées et coercitives dans le code de l'investissement, élaboré en application de la réforme constitutionnelle, qui le vide de son essence, d'un autre. Il faut relever que le moindre changement dans la politique gouvernementale peut contribuer à rabaisser le moral de l'investisseur car aucun de ces derniers, étranger de surcroît, ne vient dans un pays changeant régulièrement des lois et n'enregistrant aucune stabilité législative, d'où la nécessité d'assurer une vraie sécurité juridique.

II-Deuxièmement : contenus et objectifs

Révolution ou mutation

PROJET DE LOI RELATIVE

L'acte d'investir est basé sur l'utilisation du capital dans la réalisation d'un projet productif et/ou de service, selon une approche basée sur la liberté économique, la transparence et l'égalité de traitement, et cela se fait en offrant un climat d'affaires propice, caractérisé par des incitations fiscales, des garanties légales et offrant des avantages comparatifs réels.

Pour ce faire, diverses législations ont consacré des textes juridiques à l'accueil de tels investissements aux fins d'un développement national global. En outre, des accords bilatéraux et multilatéraux dans le domaine de la promotion et de la protection juridique mutuelle des investissements sont souscrits par l'Etat.

1.Révision des cadres juridique et institutionnel, liés à l'investissement:

La loi relative à l'investissement vise à redonner confiance aux investisseurs, garantir la stabilité et la pérennité du cadre législatif sur au moins pendant dix (10) ans. Elle est articulée autour de quatre (04) axes :

* **Les principes instaurés,**

* **Le cadre institutionnel régissant l'investissement,**

* **La facilitation des procédures,**

* **La mise en place de mesures incitatives pour de meilleurs avantages.**

Ces axes comptent réviser le cadre institutionnel régissant l'investissement à travers, notamment :

1-1- Instaurer les principes de liberté d'investissement et de transparence conformément à la Constitution,

1-2- Révision du cadre institutionnel régissant l'investissement,

1-2-1- Définir les missions du Conseil national de l'investissement, essentiellement sur la formulation de proposition d'une politique nationale dans le domaine de l'investissement, la coordonner et la mettre en œuvre.

1-2-2- Convertir l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) en Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) :

-Création du guichet unique à vocation nationale, dédié aux grands projets et investissements étrangers ;

-Création de guichets uniques décentralisés dédiés à l'investissement local, renforcer ses prérogatives en qualifiant les représentants des organismes et administrations publiques.

1-3- Faciliter les procédures, à travers

* **La lutte contre la bureaucratie, digitaliser les procédures en rapport aux actes d'investissement,**

* **La délivrance rapide de l'attestation d'inscription du projet d'investissement,**

* **Elargir la garantie de transfert des sommes dédiés à l'investissement et les recettes générées aux investisseurs non-résidents.**

1-4- Création de systèmes d'incitation à l'investissement dans les secteurs prioritaires et au niveau des régions dont l'Etat accorde un intérêt particulier, dans le but de mieux orienter les avantages octroyés dans le cadre de l'investissement.

2. Les nouvelles mesures d'encouragement des investissements étrangers:

Le guichet unique des gros investissements en est l'une des plus importants, car il vise à faire de l'Algérie "une destination mondiale de l'investissement", tout en étant un prospectif déterminant

les domaines attractifs de l'investissement.

Certains y voient dans la nouvelle loi relative à l'investissement, une prise en charge des lacunes caractérisant les précédentes réglementations, en sus de facilitations de l'acte d'investir, particulièrement en élargissant les prérogatives aux préposés aux guichets uniques relevant de l'ANDI situés au niveau des wilayas.

La nouvelle a également inscrit comme priorité l'évaluation et la normalisation des avantages accordés aux projets d'investissement, ceux ayant une importance primordiale pour l'essor de l'économie nationale.

Parmi les autres nouveautés, nous citons la restructuration et l'encadrement des activités liées à l'investissement à l'échelle locale, dont :

1-Principe de la décentralisation dans l'entretien avec l'investisseur et suivi de proximité de son activité, ce qui constitue une optimisation des délais de réalisation et de pratique et une réduction des différents coûts supportés par l'investisseur.

2-Répartition des prérogatives dans les centres spécialisés dans le suivi et le contrôle de l'investissement local, ce qui renforce la rigueur dans l'exercice professionnel et le principe de responsabilité.

Ces principes n'auront d'impact positif sauf s'ils seront accompagnés de précision, de rigueur et de discipline.

III. Troisièmement : les déséquilibres et les voies d'y faire face

La nouvelle loi relative sur l'investissement a supprimé quelques engagements obligatoires, d'où nos questionnements :

1-Question de la souveraineté nationale, car le droit de préemption a été supprimé, touchant particulièrement les secteurs stratégiques (vitaux), et remplacé par "autorisation",

2-absence de stabilité législative pour cause de saturation de textes réglementaires régissant l'investissement,

3-Maitrise de l'administration dans l'acte d'investissement et multiplication de renvois organisationnels,

4-Droit de l'investisseur national de recourir à l'arbitrage commercial international,

5-Régularisation des dossiers pendants et urgents liés aux investissements des hommes d'affaires durant l'ère de Bouteflika, la domiciliation bancaire et la réduction du nombre des intervenants dans l'acte d'investissement,

Les contraintes de l'investissement en Algérie sont : la bureaucratie et l'instabilité législative. Celles-ci sont aux antipodes de la sécurité juridique, Bien que l'algérien ait pris l'idée d'une (garantie), on est plutôt dans le "gel législatif", et ce, depuis le décret législatif n° 93-12 relatif à la promotion de l'investissement, c'est-à-dire de la protection des investissements en cours contre de futures modifications législatives, et c'est ce qui était également indiqué dans le texte de cette loi.

L'absence de la sécurité juridique déstabilise la confiance de l'Etat et des ses lois, car la législation ne doit comporter des surprises et une saturation dans les textes et référents réglementaires.

C'est ce qui a incité à une révision de la Constitution en 2020 a en faire réfé-

rence (la sécurité revient à pondre

qui n'auront d'impact sur l'acte d'investir que se pas les principes de l'investissement.

La corruption, le clientélisme sont des pratiques qui entravent le développement et une économie en décollage économique, de par la création d'une nouvelle génération des richesses à l'origine du décollage.

Donc en abolissant les pratiques saines, à travers une réforme réglementaire en matière d'administration, de la réforme bancaire et du décollage économique.

Quatrièmement, nous citons les propositions et propositions :

1-Faire attention à la stabilité législative et à l'harmonisation de l'ouvrage législatif.

2. En ce qui concerne les conventions internationales d'investissement d'urgence, ce, étroitement liées aux activités exclues, et qui de par la raison de leur lieu d'origine.

3-Instituer le principe de la stabilité dans les projets de loi relative à la promotion dans les secteurs stratégiques.

4. Maintenir la stabilité dans les secteurs stratégiques et le mode d'application de la loi relative à la promotion de l'investissement nationale.

5-Classer le secteur public comme secteur stratégique.

6-Reformuler l'article 11 de la loi relative à l'investissement national, en supprimant la compétence nationale de l'entreprise publique.

7-S'agissant de la question des recours en matière d'investissement, ses modalités de traitement, conformément à l'article 11 de la loi relative à la promotion de l'investissement nationale.

8-Urgence d'accroître la stabilité de la loi relative à l'investissement, en supprimant les textes d'application de cette loi.

9-Elargir les conditions de construction en matière de stratégie et la vision de l'Etat.

Et ce, en associant la société civile, à travers des débats de fond, des cas à l'APN, notamment les questions stratégiques d'investir et le forum d'investissement.

10-Associé la diplomatie en sélectionnant les investisseurs étrangers qui accompagnent l'investissement à l'étranger.

RELATIVE À LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT 2022 :

La promotion des règles générales ?

(juridique), ce qui a entraîné une série d'incitatifs à l'investissement. L'incidence positive sur l'économie est évidente si elle ne contredit pas les principes de la sécurité d'in-

vestissement, le favoritisme, le népotisme, le favoritisme, les pratiques rétrogrades à la bureaucratie, la fraude reconnue au sein de l'industrie, car l'investissement de l'emploi et la croissance, étant le seul à l'origine du collage économique. Les pratiques maladroites ne permettent pas un rapport clair et transparent entre l'investisseur et l'État, et en réussissant la tâche, on atteindra le but.

Il est recommandé de recommander les recommandations de la Commission nationale de l'investissement, car il faut une ouverture économique et une transparence, pour attirer l'in-

vestissement concerne les visas : les recommandations liées à l'investissement sont une grande importance, liées à la loi, qui ont été recommandées et doivent être citées en lien avec le texte

droit de préemption et instituer l'investissement dans les autres secteurs,

l'article 51-49 dans les recommandations, en révisant son contenu, notamment, en condition liée à l'investissement et la remplacer par une recommandation économique, pour bancaire et monétaire stratégique, l'article 12 en accordant le droit de préemption avant de recourir à l'investissement de l'investisseur

Commission nationale de l'investissement rapport avec l'investissement et son fonctionnement stipulé dans la nouvelle loi, nous proposons au renvoi (concernant un décret présidentiel au renvoi à un décret de se contenter d'un décret avant le médiateur de la justice, au vu des plaintes des citoyens. Nous souhaitons, d'éviter la création d'une entité, ne faisant pas un nombre des intervenants d'investir, avec son budgetaires et d'investissements prérogatives.

Accompagner la nouvelle recommandation par des recommandations, contrairement à ce qui est dans l'alinéa 2 de l'article,

consultations et les avis qui concerne la stratégie économique globale. Les représentants de l'industrie ne se limitent pas à la recommandation, comme c'est le cas, notamment, autour de recommandations, comme l'acte économique industriel ; la diplomatie économique des cadres compétents et promeuvent l'investissement étranger.



BÉNÉFICES COUPABLES

La santé, un business comme les autres ?

Par **Sandra Freyburger**
Analyste politique française,
se, influenceuse

Un ex-cadre de Big Pharma nous dévoile le business malsain sur la santé
Bernard Dalbergue, médecin et ex-cadre de l'industrie pharmaceutique, nous expliquait les incroyables scandales sur la santé durant le «64' Grand Angle» diffusé sur TV5 Monde le 13 février 2014.

«LA SANTÉ EST UN MARCHÉ COMME LES AUTRES»

Mohamed Kaci (Journaliste) : «C'est une réalité que nous préférons ne pas voir. La santé est un marché comme les autres, avec ses tricheries, sa corruption, ses malversations. Et que dire de ces médicaments surfacturés, inopérants, voire dangereux ?» Bernard Dalbergue : «Mon laboratoire a été racheté par l'américain Merck & Co., MSD en France, et pendant un an et demi, j'ai travaillé avec eux et là, j'ai vu apparaître des pratiques qui ont été décrites par ailleurs dans La Presse, qui consistaient à impliquer des

médecins dans des contrats de consultants ou autres pour lesquels tout était légal par ailleurs mais, le problème de cette histoire, c'est que, dans le même temps, ils étaient dans des commissions, soit à l'Agence française du médicament de l'Afssaps qui est aujourd'hui la NSM, ou experts pour l'EMA, l'Agence européenne de Londres qui donne les autorisations à l'échelle du continent européen.»

«CES MÉDECINS TRAVAILLENT AVEC L'INDUSTRIE»

Bernard Dalbergue : «Donc, c'est vraiment un conflit d'intérêts, les liens d'intérêts qui tournent au conflit d'intérêts et je n'ai pas voulu cautionner cela et c'est une des raisons pour lesquelles je suis parti. A partir du moment où des leaders d'opinion sont payés, parfois pendant plusieurs années, qui sont les leaders d'opinion ? Ce sont les gens qui sont les sachants, les grands maîtres du savoir médical. Et à partir du moment où ces médecins travaillent avec l'industrie et parfois pendant des années et sont rémunérés pour des contrats divers et variés, allant du contrat de consultant à des contrats d'experts cliniques en passant par être orateurs dans les grands congrès internationaux, de manière très transparente, d'ailleurs, la plupart du

temps, et bien, on comprendra que lorsqu'ils sont appelés par les agences pour décider de la mise en pharmacie d'un médicament qui va concerner des milliers de gens, des millions de gens, parfois et bien, leur avis peut être sujet à caution.»

«IL Y A EU DES CRASH SANITAIRES EN FRANCE»

Bernard Dalbergue : «D'un côté, il est obligatoire de déclarer si un médecin a mangé pour 50 euros à la cafétéria en face de l'hôpital et ça sera checké par le Conseil national de l'Ordre des médecins, ce sera public. Par contre, s'il y a un contrat de consultant à 200 000 euros pour un leader d'opinion qui, 6 mois plus tard, va donner l'autorisation d'un médicament du dit laboratoire, personne ne le saura. Aux Etats-Unis, le crash du Vioxx a fait refondre complètement leur système sanitaire et tout est complètement transparent. Ce n'est pas le cas en France. Le diagnostic est fait depuis longtemps. Je ne suis pas le premier lanceur d'alerte qui le dit. Nous ne sommes pas les premiers. Ça fait des années que tout le monde le dit. Il y a eu des crash sanitaires en France, il y a eu le Médiateur, il y en aura d'autres si on ne change pas l'opacité complète qui règne sur le sujet. Si on parle des médecins, qui décident, qui sont en rela-

tion avec l'industrie pharmaceutique, il faut comprendre qu'ils n'ont pas le choix.»

«PERSONNE NE VEUT ABORDER CET ASPECT»

Bernard Dalbergue : «Ces grands savants, ces grands leaders d'opinion, que nous respectons tous et avec raison, n'ont pas d'argent des pouvoirs publics pour exister, hormis payer les salaires de leur personnel. Ils ne peuvent pas faire de recherche et s'ils n'ont pas l'argent pour faire des recherches, ils sont morts et la recherche française est morte. Donc, il n'y a que les industriels qui peuvent leur apporter ça. Donc, il y a une espèce de prêt pour un rendu, une espèce d'omerta de la référence à l'argent qui fait avancer aussi leur carrière. Bon, voilà. Personne ne veut aborder cet aspect des choses alors qu'à chaque fois qu'on évalue un médicament, il est toujours possible de trouver quelqu'un qui n'a pas de lien d'intérêt avec le laboratoire.»

«Les enquêtes démontrent qu'il y a eu malversation volontaire» Bernard Dalbergue : «Au jour d'aujourd'hui, des gens vont mourir et meurent et continueront à mourir des scandales du médicament, quelquefois pour de très bonnes raisons, parce que personne ne l'aura vu et dans ce cas là,

on ne peut pas reprocher à quiconque ni aux industriels de ne pas avoir vu arriver le coup. Bon, mais parfois, les enquêtes démontrent qu'il y a eu malversation volontaire, qu'il y a eu camoufflage des informations et dans ce cas-là, la loi doit permettre aux patients de s'associer entre eux pour faire ces actions de groupe. Parce qu'au jour d'aujourd'hui, qu'est-ce qu'il se passe ? Chaque malade est obligé de déposer un recours et c'est le parcours du combattant. Il n'y arrive pas.»

«CES INDUSTRIELS VONT EN INDE OU EN CHINE»

Bernard Dalbergue : «Tous les grands groupes industriels, tous les majors de l'industrie vont faire leurs recherches cliniques pour mettre au point les données qui vont prouver l'efficacité ou non de leurs médicaments dans des pays où ça coûte beaucoup moins cher. Juste un ordre de grandeur pour faire entrer un patient ici en Europe dans une étude, ça va coûter 1500 à 1300 euros. Ces industriels vont en Inde ou en Chine. Ça va leur coûter 50 euros. Tout le monde aura compris. Et puis, en plus, ça va beaucoup plus vite dans ces pays parce que les lois sont beaucoup moins draconiennes. Il y a une législation beaucoup moins forte pour protéger les malades.»

MALI

Le colonel Abdoulaye Maïga nommé premier ministre par intérim

Outre l'important portefeuille de l'administration territoriale et de la décentralisation, Abdoulaye Maïga, âgé d'une quarantaine d'années, était aussi le porte-parole du gouvernement.

Peu connu avant sa nomination à ce poste fin 2021, il a régulièrement fait à la télévision nationale, au cours des derniers mois – et revêtu de son treillis –, certaines des annonces les plus marquantes du gouvernement et des déclarations visant la France ; il avait ainsi « exigé » fin juillet du président Emmanuel Macron qu'il quitte « définitivement sa posture néocoloniale, paternaliste et condescendante ».

Le colonel Abdoulaye Maïga passe pour ne pas avoir fait partie du cercle des officiers qui ont pris le pouvoir par la force avec le colonel Goïta en août 2020. Mais il est considéré comme proche de l'homme fort du Mali et est devenu la voix de la politique de rupture avec la France et ses alliés engagée après un second putsch qui, en mai 2021, avait écarté le président et le premier ministre civils. Le colonel Goïta s'était ensuite fait investir en tant que président de transition.

AUCUNE NOUVELLE DE LA SANTÉ DE CHOGUEL MAÏGA

Avec la désignation du colonel Abdoulaye Maïga aux fonctions de chef du gou-

Le chef de la junte au Mali, le colonel Assimi Goïta, a désigné, dimanche 21 août, un autre colonel, le ministre Abdoulaye Maïga, Premier ministre par intérim en remplacement du civil Choguel Maïga, hospitalisé il y a quelques jours. L'actuel ministre de la Décentralisation remplace le civil Choguel Maïga, hospitalisé il y a quelques jours. Les deux têtes de l'exécutif malien sont, au moins provisoirement, des militaires.

vernement, les deux têtes de l'exécutif sont, au moins provisoirement, des militaires, alors que les colonels s'étaient résignés sous la pression internationale après le putsch de 2020 à confier les deux postes à des civils, tout en conservant la haute main sur les décisions.

Choguel Maïga, un vétéran de la politique malienne, avait été choisi pour être le chef du gouvernement après le second putsch de mai 2021. Il a été hospitalisé il y a huit jours après un malaise cardiaque, selon un responsable hospitalier. Ses services s'étaient alors contentés d'annoncer qu'après « quatorze mois de travail sans répit, [il avait] été mis en repos forcé par son médecin ». Ils annonçaient son retour au travail la semaine suivante, mais aucune autre nouvelle de lui n'a été donnée officiellement depuis lors. Il est depuis plusieurs mois critiqué par de nombreux cadres politiques qui demandent sa démission et par nombre de ses anciens alliés du Mouvement du 5-Juin, dont il est l'un des fondateurs et qui a joué un rôle de premier plan dans la contestation ayant précédé la prise du pouvoir par les militaires en 2020. **I.M./avec Le Monde**



NIGER

78.198 PERSONNES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS

Le bilan des inondations enre-

gistrées depuis la saison des pluies au Niger s'alourdit passant de 33 à 40 décès. Un chiffre qui pourrait évoluer vu qu'il a été publié il y a quelques jours déjà. Au total, 78.198 personnes sont concernées par les inonda-

tions au Niger dues aux pluies torrentielles depuis le début de la campagne agricole. C'est ce que révèle la Direction générale de la protection civile (DGPC) dans son dernier bilan à la date du 19 août 2022, a rapporté

dimanche Actu Niger. Dans les détails, la protection civile dénombre 8.299 maisons effondrées, 842 cases endommagées et 9.207 ménages sinistrés, entre autres dégâts. Les inondations ont également fait 40 décès, 55

blessés. Quatre régions ; Zinder (37.395), Diffa (12.917), Tillabéri (10.646) et Maradi (7.891) connaissent le plus de victimes, d'après toujours les nouvelles données **I.M**

OTAGE AU SAHEL

PARIS ASSURE ŒUVRER À LA LIBÉRATION D'OLIVIER DUBOIS, MALGRÉ LA FIN DE BARKHANE

Le Quai d'Orsay a assuré, vendredi, rester totalement engagé pour la libération du journaliste Olivier Dubois, enlevé il y a 505 jours au Mali, et ce malgré la fin de la présence des militaires français de l'opération Barkhane dans le pays.

Au Mali, les forces françaises ont beau avoir plié bagage, Paris n'oublie en rien le journaliste Olivier Dubois, qui s'y trouve détenu : tel est en substance le message du gouvernement français vendredi 19 août, après le retrait, cette semaine, de la force Barkhane du pays, aux prises avec des groupes jihadistes.

"Le retrait de l'opération Barkhane du Mali ne diminue en rien la mobilisation de la France pour faire libérer Olivier Dubois", a dit devant la presse le porte-parole adjoint des Affaires étrangères, François Delmas. Le dernier soldat français a quitté le Mali après neuf ans d'engagement contre les jihadistes. La junte au pouvoir à Bamako depuis le

putsch d'août 2020 s'est détournée de la France et de ses alliés pour se tourner vers la Russie.

"Tous les efforts sont déployés pour obtenir la libération de notre compatriote", a déclaré François Delmas à l'approche du 500e jour de captivité d'Olivier Dubois, dimanche 14 août.

Le journaliste indépendant, qui vit et travaille au Mali depuis 2015, a lui-même annoncé son enlèvement dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux le 5 mai 2021. Il y expliquait avoir été kidnappé le 8 avril à Gao, dans le nord du Mali, par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance jihadiste au Sahel, liée à Al-Qaïda. Il est le seul otage français recensé dans le monde.

Sa famille a lancé un appel à envoyer une carte postale au président Emmanuel Macron à l'approche du 500e jour de captivité pour lui demander quand Olivier Dubois serait libéré.

RFI



SAHARA OCCIDENTAL: L'ESPAGNE DEMEURE LA PUISSANCE ADMINISTRANTE DU TERRITOIRE JUSQU'À SA DÉCOLONISATION

L'Espagne demeure la puissance administrante du territoire du Sahara occidental jusqu'à sa décolonisation en permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination, a affirmé le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah El-Arabi. Dans une déclaration faite dimanche au quotidien espagnol "El Mundo", le diplomate sahraoui a souligné que "l'Espagne est la puissance administrante du territoire du Sahara occidental jusqu'à sa décolonisation". "Tant que le peuple sahraoui n'a pas exercé son droit à l'autodétermination, Madrid demeurera responsable de cette situation", a-t-il poursuivi.

Le responsable a fustigé également la politique du gouvernement espagnol qui œuvre de manière flagrante à la satisfaction des visées expansionnistes du Maroc en tentant d'imposer l'occupation illégale du Sahara occidental au lieu d'assumer ses responsabilités envers son peuple.

Le revirement du gouvernement espagnol illustré dans sa décision du 18 mars dernier en faveur de la prétendue "autonomie", constitue un grave dérapage concernant la question sahraouie, a-t-il expliqué, rappelant que cette décision avait suscité les critiques des forces parlementaires ayant appelé le gouvernement espagnol à une révision de cette position. **In Aps**



LIGUE2 : FAUTE D'ENGAGEMENT AVANT LE 24 AOÛT

Les clubs déclarés en forfait général

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a annoncé hier que "les clubs non engagés ou qui ne se sont pas acquittés de leurs droits d'engagement avant la date butoir du 24 août courant seront considérés en forfait général".

« Les clubs ne s'étant pas encore acquittés des droits d'engagement au titre de la saison 2022-2023 sont informés que la date limite pour le paiement de ces droits est fixée au 24/08/2022 » a indiqué

l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel, ajoutant que "faute de paiement dans les délais réglementaires, le ou les clubs défaillant(s) seront considérés(s) comme non engagés". La LNFA a même brandit une sérieuse mena-

ce à l'encontre des éventuels réfractaires, en affirmant que tout club non engagé, ou qui ne s'est pas acquitté des droits d'engagement "sera déclaré en forfait général". En effet, étouffés par une crise financière aigue, certains clubs de

Ligue 2 n'ont pas encore trouvé l'argent nécessaire pour s'acquitter des droits d'engagement pour la nouvelle saison 2022-2023, dont le coup de starter sera donné le 16 septembre prochain.

R.S.

JSK

Riga tient enfin son onze

CYCLISME / GRAND PRIX CAPPADOCIA

L'ALGÉRIEN REGUIGUI AU PIED DU PODIUM

Le cycliste algérien Youcef Reguigui a décroché la quatrième place du Grand Prix de Cappadocia, disputé dimanche, sur une distance de 158,7 kilomètres en Turquie. La première place est revenue à l'Ukrainien Anatolii Budiak devant Metkel Eyob (Erythrée) et Choon Huat Goh (Singapour). Pour rappel, le cycliste algérien Hamza Yacine a pris la troisième place au Grand Prix Develi, disputé samedi, sur une distance de 111,8 kilomètres en Turquie, avec un chrono similaire à celui du vainqueur, le Mongole Sainbayar Jambaljamts en 2h28:48". La sélection algérienne de cyclisme sur route, dirigée par le coach Mohamed Mokhtari, s'est engagée dans cinq compétitions en Turquie, entre le 18 et le 28 août courant, pour préparer les échéances internationales à venir. Lagab et ses coéquipiers ont déjà disputé les Grands Prix de Tomarza (18 août/133,4 km), Kapuzbaci (19 août/156,3 km) et Develi (20 août/111,8 km). Après quoi, les poulains du coach Mohamed Mokhtari seront appelés à disputer leur cinquième et dernière compétition en Turquie, le Tour cycliste de Kasarly, prévu en trois étapes, entre 25 et le 28 août.

R.S.

A moins de 5 jours de la reprise du championnat, l'entraîneur José Riga a déjà arrêté le onze qui débute le match de ce vendredi face à l'ASO. Il continue néanmoins d'entretenir le suspense sur le onze qui entamera le championnat et cela pour ne pas créer une certaine démobilité chez certains éléments qui se retrouveront sur le banc, écrit Compétition dans sa dernière édition. La concurrence est tellement féroce dans certains compartiments notamment au milieu et en attaque au point où personne n'est en mesure d'avancer avec exactitude les noms des joueurs qui seront alignés ce vendredi à Relizane face à l'ASO. Les seuls compartiments où tout le monde connaît les noms de ceux qui vont bénéficier de la confiance de leur entraîneur est le poste de gardien de but et la défense. En effet, le portier Azzeddine Doukha est certain de jouer titulaire ce week-end puisqu'il est non seulement le premier capitaine de l'équipe mais il affiche une forme éblouissante en cette période de préparation. S'il

sera épargné par les blessures, il sera dans les bois face à l'ASO. En défense, Guemroud et Salhi devront jouer titulaires, l'un au poste d'arrière droit et l'autre au poste d'arrière gauche. Guemroud a contracté une blessure lors du match d'application de vendredi dernier, mais le staff médical fait tout pour le remettre sur pied, mais s'il ne se rétablit pas d'ici ce vendredi, c'est Guetal qui sera aligné à sa place. Dans l'axe, c'est le duo Souyad-Bouhekak qui devrait jouer d'entrée. Vu que le coach belge ne veut pas dévoiler le onze qui sera titularisé face à l'ASO, il nous est difficile d'avancer les noms des éléments qui vont jouer au milieu et en attaque. Le niveau des joueurs est presque identique et c'est pour cela qu'il faudra attendre le jour du match pour savoir le onze qui débute le championnat. Dans la récupération, le seul élément qui est certain de débiter le championnat est Harrag qui a fait preuve d'une grande régularité lors des matches amicaux. Pour celui qui jouera à ses côtés, à savoir Boukhanouchouche et

Oukaci, le choix a été fait par l'entraîneur, mais ce dernier ne l'a pas rendu public. Oukaci a fourni de belles prestations lors des matches amicaux joués en cette intersaison, mais Boukhanouchouche a de l'expérience et il a été pour beaucoup dans le parcours réalisé par l'équipe la saison dernière. C'est pour cela qu'il est difficile de dire qui de Boukhanouchouche ou Oukaci jouera aux côtés de Harrag ce vendredi face à l'ASO. Dans l'animation de jeu aussi, ce n'est pas facile de dire qui d'Ould-Hamou, Mansouri ou Alili animera le jeu des Canaris.

Le poste de prédilection d'Alili est celui d'ailier, mais il a été essayé par Riga au poste de meneur de jeu lors des matches amicaux joués en Tunisie. Son rendement a été satisfaisant. Idem pour Mansouri qui a montré de belles choses lors de cette période de préparation. Mais tout porte à croire que c'est Ould-Hamou qui sera titularisé au poste de meneur de jeu surtout qu'il connaît bien le terrain de Relizane où se déroulera la préparation.

NOUVELLE COMMISSION D'ARBITRAGE DE LA FAF

"UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX"

La nouvelle Commission fédérale d'arbitrage (CFA), composée des anciens referees internationaux algériens Rachid Medjiba et Djamel Haïmoudi, ainsi que du Mauricien Lim Kee Chong a annoncé hier, au lendemain de son installation officielle qu'elle "dispose déjà d'un plan d'action ambitieux", dans la perspective de "développer le football algérien", sur le court et moyen terme. "Un gros travail nous attend pour mettre œuvre le riche et ambitieux programme mis en place dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'arbitrage algérien, et ce, pour au moins les trois prochaines années" ont-ils déclaré dans une déclaration au site officiel de la Fédération (FAF). Lim, Medjiba et Haïmoudi avaient pris leurs fonctions la veille, après leur installation officielle par le président de la FAF, Djahid Zefzef, en remplacement de Mohamed Bichari, l'ancien responsable de la CFA. Haïmoudi a été nommé vice-président de la CFA, alors que Medjiba et Lim se sont vus confier les postes de Directeur technique national de l'arbitrage (DTNA) et de Directeur du développement de l'arbitrage (DDA). Parmi les grandes lignes de leur plan d'action, les trois hommes ont évoqué "le recours à la technologie" comme cela est le cas pour la plateforme Algérie-REL. Pour rappel, Lim Kee Chong avait fait partie des treize membres composant le Technical Study Group (TSG) lors de la Coupe du Monde de 2006 en Allemagne, alors qu'en 2018, en Russie, il a été assesseur des arbitres, y compris ceux de la VAR. En plus d'être instructeur FIFA et CAF, Lim a souvent dispensé des formations pour les arbitres à travers le continent, mais c'est la première fois qu'il décide de mettre ses valises dans un pays, l'Algérie, pour s'investir dans un projet à court et moyen terme.

R.S.

HANDBALL/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MASCULIN U20

L'ALGÉRIE BAT LA LIBYE ET VA AU MONDIAL

La sélection algérienne de handball des moins de 20 ans (U20) a décroché un deuxième succès au Championnat d'Afrique masculin de la catégorie, en s'imposant devant la Libye sur le score de 38 à 23, (mi-temps : 23-12), en match comptant pour la 2e journée du groupe B disputé hier à Kigali. Avec ce succès, les Algériens sont assurés d'arracher une des six places qualificatives au Mondial des U21, prévu du 20 juin au 2 juillet 2023 en Allemagne et en Grèce. Les handballeurs algériens se sont imposés lors de la première journée, dimanche, devant le Congo (31-30). La sélection algérienne jouera son dernier match de poule face à l'Egypte mercredi (14h00). L'autre match du groupe B, oppose l'Egypte au Congo à partir de 16h00. Les deux premiers de chaque groupe (A, B) se qualifient aux demi-finales, prévues vendredi, alors que la finale est programmée samedi. Pour rappel, l'Algérie compte deux titres continentaux chez les U21, remportés en 1986 (Alger) et en 1988 (Tunis).

R.S.

CHAMPIONNATS ARABES U14 DE TENNIS EN TUNISIE

LES ALGÉRIENS GHOULI ET CHEBOUB PASSENT EN DEMI-FINALE

Le jeune joueur algérien Nacer Ghoul, a composé son ticket pour la demi-finale (tableau U13) des Championnats arabes de tennis U14 "Garçons" qui se déroulent à Hammamet (Tunisie), après son succès devant le Tunisien Skander Nssairi en deux sets 6-4, 7-6(5). Un peu plus tôt dans la journée, son compatriote Kamil Cheboub s'est qualifié aussi pour la demi-finale (U14), après sa victoire face au Tunisien Youssef Khelif 6-1, 4-6, 6-0. En terre tunisienne, Ghoul et Cheboub sont encadrés par l'entraîneur Djilali Lashah. Pour rappel, les épreuves des tableaux "filles" des Championnats arabes de tennis des U14, programmées initialement à Hammamet (Tunisie) du 19 au 24 août courant, ont été annulées pour manque de participantes.

TIZI RACHED CÉLÈBRE LE 76ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU RÉVOLUTIONNAIRE

Vibrant hommage à Ali Laïmeche

Ce militant révolutionnaire a contribué énormément, mais surtout de manière efficace à l'éveil des consciences et à la formation des jeunes qui, vers la fin des années 1940, ont mis au monde ce sublissime nouveau-né qu'est la Révolution algérienne. Sa vie était, certes, courte, il est décédé à l'âge de 21 ans, mais riche en événements, pleine d'actions et autres activités dédiées exclusivement à cette noble et honorable cause algérienne. Ali Laïmeche peut être classé parmi les pionniers de cette révolte à la fois militante et militaire contre la France coloniale. Pour rendre hommage à cette figure emblématique du nationalisme indépendantiste et afin de décrire et de relater les multiples facettes de cette auguste personnalité, l'idée de réaliser un film documentaire sur lui a germé d'ores et déjà. Laïmeche Ali, un des militants nationalistes de la première heure, est gratifié d'un éveil patriotique précoce qui lui a permis, dès son jeune âge, de ressentir l'impérative indépendance de l'Algérie du joug colonial et a nourri en lui la conscience quant à la liberté de tout un peuple, à travers l'ultime solution qui est la lutte armée. Aujourd'hui, la population de Tizi Rached évoquera, à l'occasion du 74e anniversaire de sa tragique disparition, son parcours de militant vaillant et convaincu de la cause algérienne et de défenseur de la langue amazighe. Le scénario et le montage financier sont actuellement en préparation. Le premier coup de manivelle a été donné il y a quelques mois déjà. Il sera tourné en partie dans son village natal, à Icheriwène, dans la commune de Tizi Rached, wilaya de Tizi Ouzou, alors que d'autres scènes seront réalisées au village d'Aït Zellal, dans la commune de Mekla. Né le 14 juillet 1925 au village Icheriwène, dans la commune de Tizi Rached, Ali Laïmeche a commencé son combat politique à l'âge de 17 ans. Il était lycéen en 1942 à Ben Aknoun avec, entre autres, Omar Oussedik, Hocine Aït Ahmed, Mohand Saïd Aïche, Idir Aït Amrane, Sadek Hadjerès, M'barek Aït Menguellet, Ould Hamouda Amar et Saïd Chibane, membres de la cellule estudiantine d'Alger, rattachée au PPA (Parti du peuple algérien). Son militantisme l'a conduit vers la clandestinité dans les montagnes de sa région natale, en compagnie d'autres membres du "groupe de Ben Aknoun". Ceux qui l'ont connu lui reconnaissent un esprit de sacrifice, de dévouement et d'altruisme. Il s'agissait d'une personne pleine d'énergie et de dynamisme incommensurables auxquels il recou-

Le village Icherioun situé dans la daïra de Tizi Rached a rendu un vibrant hommage samedi, 6 août, au moudjahid Ali Laïmeche.



rait souvent dans l'exercice de ses activités. En 1942, le lycée de Ben Aknoun fut occupé par les Américains, ce qui entraîna le transfert des lycéens vers celui de Miliana. Miliana était le fief du scoutisme, dont le fondateur Mohamed Bouras, fusillé par les colonialistes pour ses idées patriotiques, était l'occasion à de nombreux lycéens de s'en inspirer. C'est ainsi qu'avant même sa clandestinité, en juin 1945, Ali Laïmeche avait mis en place, en juin 1944, la première structure des SMA (Scouts musulmans algériens) à Tizi Rached et qu'il essaima à travers d'autres régions de la Kabylie. La création de cette structure avait pour objectif principal d'assurer une base militante solide et engagée du PPA pour la continuité du combat libérateur. Il a également contribué amplement à la préservation et à la longévité de la langue berbère en faisant apprendre à ses élèves des chants patriotiques en tamazight. Et, pour éviter une cassure qui commençait à prendre forme dans les rangs du PPA à cette époque, un document a été confectionné par Ali Laïmeche, expliquant les tenants et les aboutissants visant à l'extension des cellules des militants déjà rendues opérationnelles tant en Kabylie que dans les Aurès. Malheureusement, Ali Laïmeche trouve la mort à Aït Zellal le 6 août 1946 à l'âge de 21 ans.

Toutefois, en octobre 1946, à l'occasion de la réunion des cadres du PPA et du MTLD, la délégation du district de la Kabylie, conduite par Benaï Ouali, a fini par imposer l'adoption du document confectionné par feu Ali Laïmeche. Ses frères de combat avouent que de son vivant Ali a toujours prêché l'unité d'action dans la cohésion tout en évitant de faire le jeu de l'ennemi et de ses auxiliaires. La solidarité agissant de manière à faire front contre toute éventualité était son credo. Il privilégiait surtout la communication entre militants politiquement adversaires, par un dialogue franc et sincère.

Et c'est ainsi que fut le profil de Laïmeche Ali, jusqu'à sa mort. Il est tout à fait clair donc que l'engagement de Laïmeche Ali, qu'il a su mener sur le terrain à travers son double combat libérateur et identitaire depuis l'âge de 17 ans, a été consacré entièrement à l'indépendance de l'Algérie tout entière, mais aussi à la survie de la langue et de la culture amazighes. La commémoration de l'anniversaire de sa mort se veut une manière de "ressusciter" ce valeureux militant disparu à la fleur de l'âge, ce révolutionnaire qui mérite tous les hommages.

B. K.

Le

ECONOMIE DE LA CULTURE

Renforcer le rôle des micro-entreprises et des start-up

rôle clé des start-up et des micro-entreprises dans le renforcement de la performance du secteur de la Culture dans le processus de développement durable a été mis en avant dans un rapport exhaustif sur la nouvelle stratégie de l'économie de la culture, élaboré par le ministère de la Culture et des Arts. Ce dernier veille à impliquer le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up dans l'adoption d'une "approche économique culturelle", selon le rapport. L'approche en question tend à instaurer des mécanismes effectifs "pour se libérer de la dépendance à la rente et créer un véritable marché

obéissant au principe de l'offre et de la demande", à travers la promotion de l'action commune pour faciliter la conclusion de contrats de partenariat entre les associations culturelles intéressées par les métiers de l'artisanat et les start-up, et partant contribuer à la relance et à la modernisation de l'artisanat et à la commercialisation de ses produits, ajoute le rapport. Il y est prévu également "un plan d'action bilatérale" visant à créer et à développer les start-up dans le domaine des industries culturelles et créatives. Les techniques de l'information et de la communication constituent un mécanisme efficace pour soutenir les start-up dans le développe-

ment des applications de visites virtuelles via les sites web, ainsi que les expositions virtuelles et les visites en 3D des Musées et sites archéologiques, à même de constituer un produit culturel virtuel rentable, note le document. A cet effet, le ministère de la Culture et des Arts a souligné l'importance pour l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) relevant du ministère délégué chargé des micro-entreprises, d'élaborer une carte définissant le type d'activité qui soit conforme aux métiers de l'art disponibles dans le secteur de la Culture, et facilite l'accès au soutien à la création des entreprises culturelles. Elle

œuvre également de concert avec ledit ministère délégué à encourager la création de micro-entreprises économiques dans les métiers du patrimoine culturel et la construction traditionnelle dont la restauration, la maintenance des bâtisses et immeubles, la maintenance du vieux bâti parmi les fougareas et Ksours sahariens, des routes au sein des villes, oasis et jardins historiques, etc. L'association des ministères délégués (micro-entreprises et start-up) à cette nouvelle stratégie s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de la promotion du rôle de l'économie de la culture en vue de réaliser une valeur ajoutée pour l'économie nationale.

R.C.

LA VACCINATION, UNE PROTECTION POUR TOUS
Préservez votre vie et celle de votre famille

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - MARDI 12 OCTOBRE 2021 - N°109 - PRIX 20 DA - Directeur de la publication : ZAHIR MEMMOUCI

ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc
L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères
L'affaire des 7000 migrants algériens : Les chiffres de la France, un grand mensonge

AIR ALGÉRIE
reprend de l'altitude

LA CHUTE DE FACEBOOK
n'est plus qu'une question de temps

LE PROCÈS REPREND :
HOUDA FERAOUN RATTRAPÉE PAR LE PROJET DE 1 MILLION DE LIGNES FTTH
30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public

LES ADEPTES DU DÉSORDRE
toujours en action !

CORONAVIRUS :
98 CAS ET 2 DÉCÈS
Sous la barre symbolique et rassurante des 100 contaminations

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ®



Demande d'emplois
JH 26ans Réceptionniste
Hôtellerie diplômé avec expérience recherche emploi à Alger et environ. Libre de suite Tel : 0541194437

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA / GUELMA
DAIRA / KHEZARAS
COMMUNE / KHEZARAS
NIF098424151173909

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 52 Alenia 08 et l'article 65 Alenia 02 du décret présidentielle n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE KHEZARAS WILAYA de GUELMA.

Porte à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2022 paru sur le quotidien national (L'Express) le 21/07/2022 et edough news le 28/07/2022 et selon le PV d'ouverture des plis séance du 04/08/2022 et le PV d'évaluation des offres séance du 07/08/2022, l'opération cité ci-dessus a été attribuée provisoirement à l'entreprise suivante/

Projet	Entreprise	NIF	note éliminatoire	Note /Technique 100	Offre Financière/ DA	DELAJ D'exécution	Observation
AMENAGEMENT, ÉQUIPEMENT ; ÉLECTRIFICATION ET RACCORDEMENT DU FORAGE K3 SUR CONDUITE EXISTANTE	Regachi Adel	179410200828147	55	78	27.406.247,40 DA Après correction	06 mois	Qualifié et Moins Disant

le service contractant invite les soumissionnaire qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financiers peuvent se rapprocher de ses service dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours de la première publication de l avis d' appellation d'attribution provisoire dans les journaux, comme ils peuvent déposer ses recours au niveau de la commission des marche public de la commune de khezaras dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à partir de la première publication de l avis d' attribution provisoire dans la presse ou le BOMOP.

L'EXPRESS DU 23/08/2022 ANEP : N° 2223003517

Alors que seulement 14,3 % des Égyptiennes ont un emploi, l'Autorité nationale des tunnels, en partenariat avec la RATP, a ouvert le métier de conducteurs de rames aux dames.

En Egypte, deux pionnières aux manettes du métro du Caire

Chaque jour, j'ai plusieurs milliers de vies entre les mains », s'enorgueillit Hind Omar, 30 ans, mère de deux enfants et l'une des deux premières conductrices du métro du Caire. Quotidiennement paralysée par les embouteillages, la capitale égyptienne, mégapole tentaculaire de plus de 20 millions d'habitants, manque cruellement de transports publics. Et les alternatives – des dizaines de milliers de minibus et tuk-tuks – sont peu sûres. Depuis les années 1980, trois lignes de métro transportent chaque jour près de 2 millions de voyageurs et trois nouvelles lignes verront bientôt le jour. Mais avant même l'inauguration de ces lignes, le métro du Caire a fait sa révolution : pour la première fois, il a ouvert les postes de conducteurs aux femmes. Hind Omar, diplômée en commerce, s'est précipitée sur l'annonce et a suivi cette année une formation pour devenir une pionnière dans un pays où officiellement, en 2020, seulement 14,3 % des femmes avaient un emploi. « Mes parents ont trouvé cette idée étrange mais ils ont fini par me soutenir », avoue à l'AFP la trentenaire en jean-baskets, foulard noir et blanc sur la tête, polo marine et veste fluorescente estampillée « RATP », la Régie autonome des transports parisiens, sur le dos. « Mon mari, lui, a été enthousiaste dès le début et m'a toujours encouragée. » Les conductrices ont droit à un petit coup de pouce : elles n'ont pas de service de nuit, contrairement aux hommes.

PASSAGERS SURPRIS

Des encouragements, Hind Omar en a eu besoin pour l'examen d'entrée, raconte-t-elle tentant de couvrir le vacarme industriel du dépôt du métro coincé entre l'aéroport et le périphérique. « C'était dur » car il fallait prouver « ma résistance à la pression » et surtout démontrer « ma capacité de concentration », car le principal défi est de « rester extrêmement vigilante de longues heures ». Au final, sur une promotion de 30 aspirants conducteurs hommes et femmes, encadrée par



la RATP et l'Autorité nationale des tunnels égyptienne, deux femmes ont obtenu le droit de conduire des rames de métro. En France, les premières conductrices de métro ont pris les manettes en 1982. En 1999, la Marocaine Saïda Abad est devenue la première conductrice de train d'Afrique et du monde arabe. Et en Arabie saoudite, pays ultraconservateur, des femmes sont actuellement en formation pour conduire des locomotives, alors que jusqu'en 2018 elles n'avaient même pas le droit de prendre le volant d'une voiture. Conduire le métro reste un exploit en Egypte, le plus peuplé des pays arabes où les femmes votent depuis 1956, mais restent soumises à une législation patriarcale vieille d'un siècle. Suzanne Mohammed, 32 ans, se rappelle ses premières arrivées en station à bord de sa locomotive grise et vert d'eau. « Certains passagers avaient peur, ils doutaient de mes compétences et disaient ne

pas se sentir en sécurité avec une femme aux manettes », raconte-t-elle. « C'était nouveau pour eux et je comprends qu'ils aient été surpris », ajoute la jeune femme au foulard gris. En Egypte, la diffusion d'un islam rigoriste, l'enracinement du conservatisme et les coups de boutoir successifs contre les droits des femmes ont rendu plus ardu leur accès à la vie active. Mais, n'en déplaise aux grincheux, depuis début avril, les deux conductrices sont aux commandes des rames de la ligne 3, la plus moderne du réseau ouverte six jours par semaine huit heures par jour.

« OUVRIR LA VOIE »

Mais travailler pour les femmes demeure quasiment un privilège. Car si le pays compte plusieurs centaines d'avocates, il a par exemple fallu des décennies avant qu'une femme ne devienne juge dans les années 2000. Elles sont plusieurs aujourd'hui et, en mars, la magistrate Radwa Helmi est devenue la première Égyptienne de l'histoire à siéger au Conseil d'Etat. Lors des dernières législatives de 2020, les Égyptiens ont élu un tiers de députées. Au plus haut niveau de l'Etat, le président Abdel Fattah Al-Sissi veut jouer sur les symboles en nommant au gouvernement une femme ministre sur cinq. Mais les féministes égyptiennes dénoncent une action de façade puisque cela n'a pas empêché le gouvernement de proposer au Parlement, début 2021, un projet de loi visant à restreindre les droits de près de 50 millions d'Égyptiennes en permettant par exemple à leurs pères et frères d'annuler leur mariage. Le projet a toutefois dû être enterré. Pas de quoi barrer la route aux deux premières conductrices du métro du Caire, qui espèrent bien « ouvrir la voie à d'autres femmes ». Il faut, martèle Hind Omar, « que nous soyons nombreuses ».

In Le Monde

Sous Christopher Wray, le FBI a essayé de se tenir à l'écart de la politique.

A mi-mandat, le directeur du FBI répond dans une interview aux menaces proférées à l'encontre des agents après la perquisition de Mar-a-Lago. Christopher Wray s'est montré plus détendu en public au fil de son mandat à la tête du FBI. Le 10 août, le directeur du FBI, Christopher Wray, se tenait devant d'immenses peintures représentant un aigle et un drapeau américain dans le bureau régional du FBI à Omaha pour expliquer comment ses agents avaient utilisé un tuyau provenant d'Irlande pour parer une attaque au rançongiciel visant un hôpital local. C'est le genre de menace contre lesquelles le FBI lutte en priorité depuis que M. Wray a pris les rênes de l'agence. Mais les deux premières questions des journalistes dans la salle concernaient l'ancien président des Etats-Unis, Donald Trump. Deux jours plus tôt, à 2414 km de là, en Floride, des agents du FBI avaient saisi plus de deux douzaines de caisses de documents dans la résidence de M. Trump à Mar-a-Lago dans le cadre d'une enquête criminelle sur la détention de documents classifiés. La perquisition a mis le feu aux poudres au sein du monde politique, de nombreux parlementaires et responsables

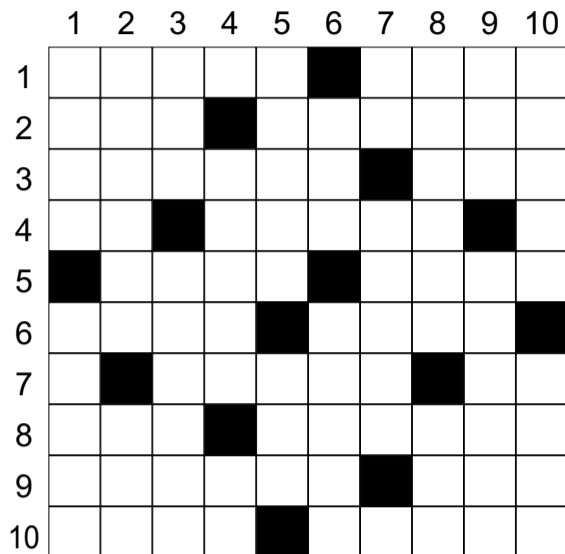
républicains se ralliant à l'ancien président et dénonçant le raid du domicile d'un ex-président comme une utilisation, à des fins politiques, du Federal Bureau of Investigation (FBI) par l'administration Biden pour attaquer ses opposants. Cette décision a également contrarié ce que M. Wray essayait de mettre en œuvre depuis sa nomination à ce poste par M. Trump il y a cinq ans, pour un mandat de dix ans : maintenir l'agence fédérale éloignée des joutes politiques partisans et du tohu-bohu médiatique de Washington, après en avoir été l'objet pendant des années, en raison d'une mauvaise gestion des enquêtes sur les candidats à la présidence en 2016. Dans l'intervalle, M. Wray s'est efforcé d'élargir le champ d'action de l'agence à d'autres priorités, notamment l'espionnage économique par le gouvernement chinois et la vague croissante de cyberattaques susceptibles de paralyser l'économie américaine. Mais la perquisition à Mar-a-Lago promet de maintenir le FBI, tout comme son ministère de tutelle, le Department of Justice (DOJ), sous surveillance, a fortiori si les Républicains prennent le contrôle de la Chambre des représentants lors des élections de mi-mandat en novembre.

Elle a déjà donné lieu à une série de nouvelles menaces contre des agents, une situation que M. Wray a évoquée lors d'une interview jeudi dernier dans son bureau situé au septième étage du siège du FBI à Washington, où une plaque au mur commémore le nom des neuf agents tués dans l'exercice de leurs fonctions pendant son mandat. « J'ai confiance dans le peuple américain et je pense que la plupart des gens condamnent, à juste titre, la violence et les menaces de violence, mais il y a quelques rares personnes qui semblent croire le contraire », a-t-il déclaré, en mentionnant que l'agence renforçait sa propre sécurité. Bien que M. Wray n'ait pas abordé le sujet de la perquisition à Mar-a-Lago lors de l'interview, des personnes connaissant bien ce dossier affirment qu'il a participé à des semaines de discussions avec le procureur général Merrick Garland et d'autres hauts responsables du ministère de la Justice et du FBI concernant la décision de rendre exécutoire le mandat de perquisition au domicile de M. Trump en Floride. Selon ces personnes, M. Wray a finalement estimé que c'était une mesure nécessaire pour récupérer des documents classifiés. La veille de ses

réunions à Omaha, M. Wray a rencontré des responsables dans l'Iowa, dont le sénateur républicain Chuck Grassley. « Si le FBI ne fait pas preuve d'une extraordinaire transparence quant à la justification de ses actions d'hier et ne s'engage pas à éradiquer les partis pris politiques qui ont empoisonné ses enquêtes les plus sensibles, il aura scellé son propre destin », a déclaré le sénateur Grassley dans un communiqué après leur rencontre. « Conservez vos documents et libérez votre agenda », a tweeté Kevin McCarthy, chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, à l'intention du procureur général après la perquisition, affirmant qu'il enquêterait sur les actions du FBI, si les Républicains remportaient les élections de mi-mandat. M. Wray, âgé de 55 ans, a pris la tête de l'agence quand M. Trump a limogé l'ancien directeur du FBI, James Comey. Outre les retombées du rapport d'un organisme de contrôle interne qui, en 2019, a constaté de graves défaillances dans la façon dont le FBI a tenté de surveiller un ex-conseiller de la campagne Trump de 2016, ce qui a entraîné des réformes de grande ampleur, il a hérité d'une agence qui avait commis d'autres faux pas.

In l'Opinion

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

- 1- Capitale Arabe - Dieu de l'amour chez les grecques.
- 2- Copain - Mit des notes.
- 3- A l'intérieur des os - Clair.
- 4- Symbole de l'erbium - Qui ne fait rien.
- 5- On y enferme des oiseaux - Tribu.
- 6- Quant elle est féroce elle devient dangereuse - Souhait quelconque.
- 7- Bout de sein - Pronom personnel.
- 8- Parcourue par les yeux - Ecoliers.
- 9- Fait d'anneaux - Possédée.
- 10- Les oiseaux s'y blotissent - Griffe.

VERTICALEMENT

- 1- Femme mariée - Balance de l'actif et du passif d'une maison de commerce.
- 2- Poudre enflammant la charge des armes à feu - Lié.
- 3- Partie molle du pain - Patiente.
- 4- Casée - Existes.
- 5- Souillée - Adjectif -
- 6- Venus au monde - Dérobes.
- 7- Adverbe de lieu - Image représentant les saints...
- 8- Fait du bruit pendant le sommeil - Animal mou.
- 9- Soustrait - Ecrivain.
- 10- Chef des démons - Affaiblié

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Idolatre Idolâtre Idolâtre Idaulâtre	Igueloo Igloo Iglau Iglo
Incombustible Incombustible Incombustibe Incombustible	Aimantation Aimontation Aimantassion Émantation

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
 1- CIRTA - TARE. 2- ONE - ISERAN. 3- NODULE - GIT. 4- EN - SLAVE - R. 5- DRUE - ANSE. 6- LEUR - SITE. 7- O - MELON - MA. 8- UNE - IBERIE. 9- VOÛTER - ATR. 10- ETRÉ - ENTÉE.
VERTICALEMENT
 1- CONE - LOUVÉ. 2- INONDE - NOT. 3- RED - RUMEUR. 4- T - USURE - TE. 5- AILLE - LIÉ. 6- SEA - SOBRE. 7- TE - VAINE - N. 8- ARGENT - RAT. 9- RAI - SEMITE. 10- ENTRE - AERE.

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
 INNOCENCE - NACELLES - TATALE - AS - NOTABENE - OC - AIRS - IMITE - AL - SAUR - SIRE - TRES - SIS - RIA - VOLA - OLIPHANT - UNES - EMEU.
VERTICALEMENT
 ANNONCIATION - NATO - MURALE - LOCATAIRE - IS - CELAIT - SVP - CELEBRES - OHE - NL - ES - ISLAM - OCEAN - ARIANE - ESSEULES - TU.

4 FOIS QUATRE

Rapiècement - Convexité - Effritement - Exhaussement

BIFFE-TOUT

ARBALETE

MOTS FLÉCHÉS NEUFS SURDOUZE

QUI EMPÊCHE DE GLISSER INCONVENANTE	CAMOUFLA ANÉANTIE	ÊTRE GRAND OUVERT USTENSILE DE CUISINE	CERTAINE TENSION FAIT DU TORT	HALETANTES
CERTAINS LES JOUENT CLOWNERIES				
IL RECOUVRE LES MATELAS ÇA BRÛLE		ÉGOUTTOIR APPARUE BRUSQUEMENT	SUD-SUD OUEST FEMME DE CONTE	
MOQUERIES CORRIGE			CONNU	LANGUE DE POUTINE
IL NOUS DONNE SON NOM APRÈS MI			AUCUN PRÉCÈDE BOULAÏD	
SKIABLE TOUCHÉES	CONJONCTION	SOLDAT AMÉRICAIN	PERSONNEL VAUT DO	

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 6 lettres :
C'est le chef

E T C A P C S M E R I T E D E G R E
 X L A N R U O J A M C N A E M E R C
 T R E H C R M U O N Q A P L N P E O
 R A U C C R M D T U U R P G E S L M
 A G E E O A E U A U E E A A P N I M
 A S A M D L T L S M R G L R C O T I
 U U A G E N I H I I T I I Y R I E S
 T N D T N T E E L G C T E A T T T R
 E E O E E E R V R E I I T R E S A E
 U H R T S T U S S I T E E N N E M I
 R A N E N S R R E M U E U N E A E T
 E O E I T N U M E R O E I X R D H E
 B D E L I N I S M P U T P T O O C M
 L P R P B N I A P O C E I M R O S E
 O N A A E A I G L R R S I F U A P M
 U R A N G R T A O T A N A R C A P M
 I A C T E U R C Y N E E S O P X E O
 R E I R V U O E E R U E L L I E M H

- ACHAT
- ACTEUR
- ARTISAN
- ATHLETE
- AU-DESSUS
- AUTEUR
- BONTE
- CAPACITE
- COMMIS
- COPAIN
- COURS
- COUTURIER
- CRAN
- CREME
- DEGRE
- DOMINER
- EBOUIR

- ECOLIER
- ELITE
- EMINENCE
- EMPLOYE
- ENNEMI
- ESPRIT
- EXPERT
- EXPOSE
- EXTRA
- GAGNE
- GAGNEUR
- GARDE
- GERANT
- HOMME
- HOTEL
- INTERET
- JOURNAL

- MAIRE
- MANUEL
- MEILLEUR
- MERITE
- MODELE
- MORCEAU
- MOTIF
- MUSICIEN
- NUMERO
- ORATEUR
- OUVRIER
- PACTE
- PAPE
- PARTI
- PEINTRE
- PREMIER
- PRIEUR

- QUALITE
- RANG
- RAPIN
- RELIGIEUX
- ROMAN
- SAGACE
- SCHEMA
- SOMMET
- STYLE
- SUCCES
- TABLEAU
- TALENT
- TENUE
- TISSU
- TROP
- VENDEUR

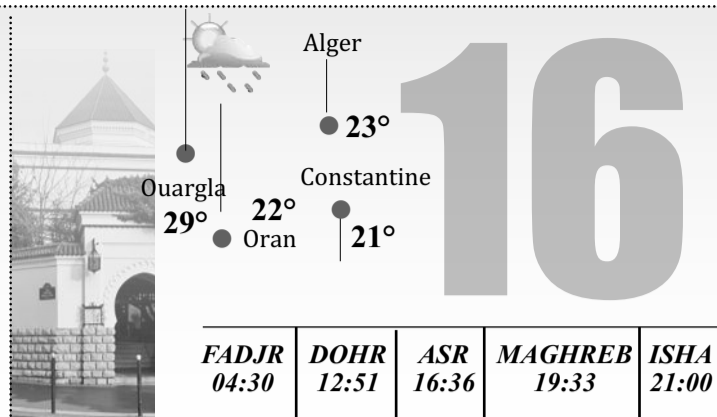
CORONAVIRUS

89 NOUVEAUX CAS ET AUCUN DÉCÈS

Quatre-vingt-neuf (89) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 74 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas

confirmés s'établit ainsi à 269.894 cas, celui des décès reste inchangé (6878 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 181.482 cas. Par ailleurs, trois (3) patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source,

relevant que 30 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.



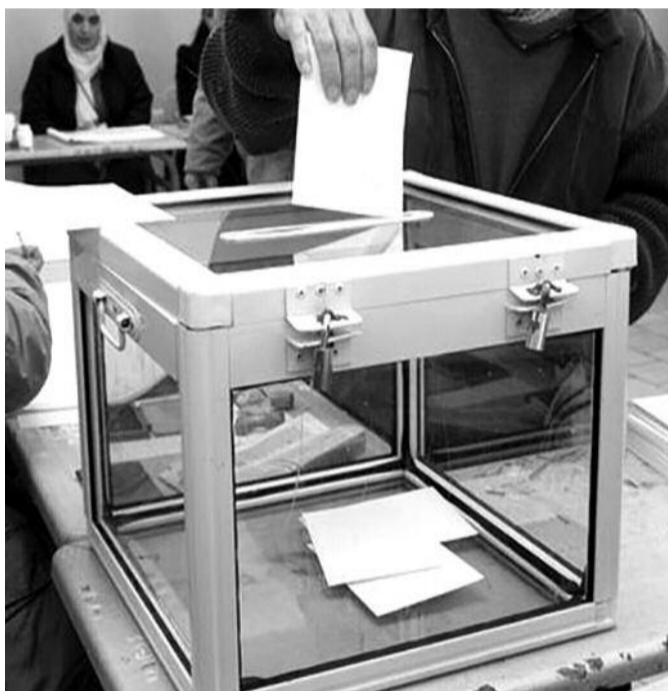
L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 23 AOÛT 2022 // N°372 // PRIX 20 DA

ELECTIONS PARTIELLES À TIZI-OUZOU

Participation de 5 partis et de six listes indépendantes

Cinq partis politiques et six listes indépendantes ont retiré les dossiers de candidature en prévision de leur participation aux élections partielles des Assemblées populaires communales (APC) d'Aït Mahmoud et Aït Boumahdi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier auprès de la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le délégué de wilaya de l'ANIE, Rachid Kana, a indiqué à l'APS que les 5 partis ayant retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles pour les deux communes, en perspective des élections partielles du 15 octobre prochain, sont le Front de libération nationale (FLN), le Front des forces socialistes (FFS), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement des jeunes algériens (MJA) et le Front El-Moustakbal. Concernant les listes indépendantes, il s'agit de Imnayan Elkheir et Tagmats pour la commune d'Aït Boumahdi, et Taskamouts Noussirem, Tag-



mats, Tiguejda et Tighri Bougdoud, pour la commune d'Aït Mahmoud, a-t-il ajouté, relevant que Tagmats a retiré les dossiers pour les deux communes dépourvu d'assemblées élues. Ces partis politiques et listes indépendantes, sont actuellement sur le terrain pour légaliser les formulaires, a signalé M. Kana, qui a observé que puisqu'il s'agit de communes de

moins de 20.000 habitants, les listes comptent 16 candidats dont 3 suppléants et chacune doit être parrainée par 160 souscripteurs. Le dernier délai pour le dépôt des souscriptions est le 25 août à midi et s'agissant des candidatures, les concernés ont jusqu'à minuit du même jour pour les déposer, a-t-il signalé.

R.N.

UN GROUPE D'ORGANISATIONS ET D'ASSOCIATIONS NATIONALES L'ONT DEMANDÉ À EMMANUEL MACRON EN FINIR AVEC LE DISCOURS DE HAINE ET D'INCITATION AU TERRORISME EN FRANCE

Un groupe d'organisations et d'associations nationales a demandé au Président de la République française, M. Emmanuel Macron de mettre un terme aux associations intruses profitant de leur présence en France pour diffuser un discours de haine et d'incitation au terrorisme parmi les Algériens et les institutions de l'Etat pour attenter à la stabilité de l'Algérie. "Suite à notre réunion tenue le 22 août 2022 et à l'occasion de la prochaine visite du Président français en Algérie, nous appelons le Président de la République française à mettre un terme aux associations intruses, activant

sous le couvert de la démocratie, la défense des droits de l'homme et la liberté d'expression, en profitant de leur présence en France pour diffuser un discours de haine, de violence, et d'incitation au terrorisme parmi les Algériens et les institutions de l'Etat, dans l'objectif d'attenter à la stabilité et la sécurité de l'Algérie, ce qui conduira inéluctablement à une dégradation de la situation en Afrique du nord et dans le bassin méditerranéen", indiquent ces organisations dans un communiqué. "Nous demandons au Président de la République française d'assumer ses respon-

sabilités vis-à-vis de ces organisations suspectes soutenues par les milieux de l'argent sale, des organisations terroristes internationales et le voisin du mal +le Maroc+", a ajouté la même source. Cette démarche est dictée par un souci de booster les relations algéro-françaises, sur la base de la confiance et du respect mutuels au service de l'avenir des deux peuples et de leurs intérêts communs, a affirmé le communiqué de ce groupe d'associations qui a formulé le vœu de voir la visite du Président Macron, ainsi que sa délégation, couronnée de succès.

FOOTBALL / COUPE ARABE 2022 DES U17 L'ALGÉRIE DÉCIDÉE À RÉUSSIR UN GRAND TOURNOI

La sélection algérienne masculine de football des moins de 17 ans (U17) s'apprête à disputer son premier match de la Coupe arabe des nations de la catégorie, mardi (17h00) à Sig, face à son homologue de la Palestine, avec l'ambition de jouer les premiers rôles dans ce tournoi qui regroupe 16 pays scindés en quatre groupes. Versée dans le groupe A, la sélection nationale fera donc ses débuts dans la compétition avec une "grande volonté de réussir le tournoi. Les joueurs sont prêts aussi bien sur le plan physique que mentale", a déclaré le sélectionneur Arezki Remane au site de la Fédération algérienne de football (FAF). Avant de rallier Oran samedi dernier, les U17 ont bouclé leur dernier stage de préparation par deux victoires en matchs amicaux face aux Comores (2-0) et (7-1). "Les deux confrontations face aux Comores ont permis aux joueurs de découvrir le niveau international. Ils ont bien

répondu à nos exigences", a assuré le coach national. Pour ce rendez-vous, le staff technique national a retenu un groupe de 23 joueurs, "qui a prouvé, par le passé, ses capacités, je pense qu'avec le temps et l'expérience qu'ils ont vécue ensemble, ils peuvent rendre une bonne copie en compétition arabe. Je fais confiance à mes joueurs", a estimé Remane, soulignant, que son équipe est "amoindrie par l'absence de quelques joueurs retenus par leurs clubs à l'étranger". Pays hôte de cette quatrième édition de la Coupe arabe, l'Algérie jouera son deuxième match face au Soudan vendredi (20h00) à Mostaganem, avant de boucler la phase de poule contre les Emirats arabes unis, lundi (17h00) à Sig. Outre l'Algérie, le tournoi regroupera le Maroc, l'Egypte, la Tunisie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes, l'Irak, Oman, le Liban, la Palestine, la Mauritanie, Lybie, les Comores, le Soudan, le Yémen et la Syrie.

R.R

TAMANRASSET

EXERCICE DE SIMULATION D'UNE NOYADE DANS UN LAC

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset ont organisé un exercice de simulation d'évacuation et de sauvetage d'une personne noyée dans un lac et ce dans le cadre de la prévention contre d'éventuelles noyades dans la région, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la Direction locale de ce corps constitué.

Effectuée au niveau du lac de Tangakli, à 25 km du chef-lieu de wilaya, cet exercice intervient en application du plan de la Protection civile relatif, notamment, à l'intervention



et au sauvetage en cas de noyade, ainsi que la sensibilisation aux

risques de baignade dans les plans d'eau durant la saison estivale, a-t-on souligné. L'exercice simulant la noyade d'une personne dans un lac situé au niveau d'une zone difficile d'accès a mobilisé des éléments d'intervention et de sauvetage, en plus d'une équipe de plongeurs, a-t-on expliqué. La manœuvre vise à élever le degré de préparation des équipes d'intervention en cas de noyades, notamment après les inondations couvrant les oueds de la région, a-t-on indiqué à la Direction de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset. Elle a été l'occasion égale-